LE /A PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD

CAHIER A 77e année Série D Vol.5 No.50 — Mercredi 28 décembre 1977 — .35 cents

A l'intérieur

Carrières et professions... A—26
Cartes d'Affaires..... B—10
Cinéma..... B-21-23
Commentaire..... A— 4
Croc L'Oeil..... A—16
Funambule..... B—6
Horoscope..... B—14
Mots croisés..... B—15
Mot mystère..... B— 2
Petites annonces..... A—26—27
Sports..... B—18
Télévision..... B—16
Voyage..... B—8

Denis Desjardins
Montmagny

Le Club de Ski Alpin de Montmagny

au Manoir St-Castin

On n'avait pas le choix B-18

L'HPCS verra à la solution collective des problèmes de logement A-2

La taxe foncière augmente à La Pocatière

(C.C.) Les contribuables de Ville La Pocatière paieront 30 cents de plus de taxe foncière, pour chaque $100. d'évaluation, au cours de l'année 1978. Dans les faits, cette taxe sur la propriété passe de $1.40 à $1.70, par $100. Par contre, les taxes d'eau et d'égoût ($100. par logement), d'enlèvement des ordures ($10. par logement) et des locataires (5% de la valeur locative) restent à l'ancien taux de 1977.

Les revenus de La Pocatière s'élèveront à $1,340,300., pour la prochaine année, comparativement à $1,125,000., en 1977. Il s'agit donc d'une augmentation globale du budget d'un peu plus de 19%.

La provenance des revenus

Un montant de $638,000. proviendra des différentes taxes perçues localement; la plus grande partie de cette somme sera perçue au chapitre de la taxe foncière, soit $331,500.; la taxe sur l'eau et les services d'égoût arrive en seconde place, faisant entrer $203,500., dans les coffres de la municipalité.

Les compensations tenant lieu de taxes, c'est-à-dire la part payée par les gouvernements fédéral et provincial et par les organismes communautaires, enrichirent la ville de $68,400., montant qu'il faut ajouter au $638,500. de taxes locales.

Les services rendus à d'autres municipalités, au niveau de la protection contre le feu, rapporteront $1,000., tandis que les autres services rendus, centre communautaire, aréna, parcs, raccordements d'acqueduc et d'égoûts etc..., contribueront au trésor municipal, pour $138,700.

Enfin, pour ce qui est des revenus de provenance locale, $91,900. viendront s'ajouter aux sommes déjà mentionnées. Là-dessus, on retrouve un montant de $76,900. qui représente le surplus antérieur accumulé de la ville.

Finalement, ce qu'il est convenu d'appeler les revenus de transferts inconditionnels représentent $367,900.; là-dessus $320,000. proviennent de la part de taxe de vente qui revient, chaque année, à la ville. Les revenus de transferts conditionnels, constitués par des subventions gouvernementales, représentent, pour leur part, $33,900.

Les principales dépenses

L'administration générale de Ville La Pocatière, en 1978, coûtera $186,300. aux contribuables locaux, les frais pour la sécurité publique (police, feu, protection civile) s'élèveront à $86,000. et $141,800. seront dépensés pour le transport routier (voirie, enlèvement de la neige, éclairage des rues).

$120,300. ont été prévus pour assurer l'hygiène publique, ce qui comprend l'entretien du réseau d'acqueduc et l'enlèvement des ordures. $14,200. iront pour le service d'urbanisme et on dépensera $188,600. pour les loisirs et la culture (aréna, centre communautaire et administration).

Enfin $114,800. sont inscrits au chapitre des autres activités, ce qui inclut les dépenses occasionnées pour la machinerie et l'immobilisation, et on a prévu $488,000. sous le thème autres dépenses, somme qui comprend $471,800. pour le service de la dette.

Si on fait le total des dépenses prévues, on arrive au chiffre de $1,340,300., soit l'équivalent des revenus escomptés. Si on fait exception de l'augmentation de la taxe foncière (augmentation qui, selon M. Jean-Paul Mercier, trésorier de la ville, ne donne pas une idée exacte de la taxation réelle puisque les propriétés sont sous-évaluées), les sources de revenus qui ont le plus contribué à la progression du budget, par rapport à 1977, sont: l'aréna et les patinoires (de $75,000. à $116,000. de revenus), la taxe de vente ($290,000. à $320,000.) et, bien entendu le surplus antérieur de $76,900., qu'on a budgété.

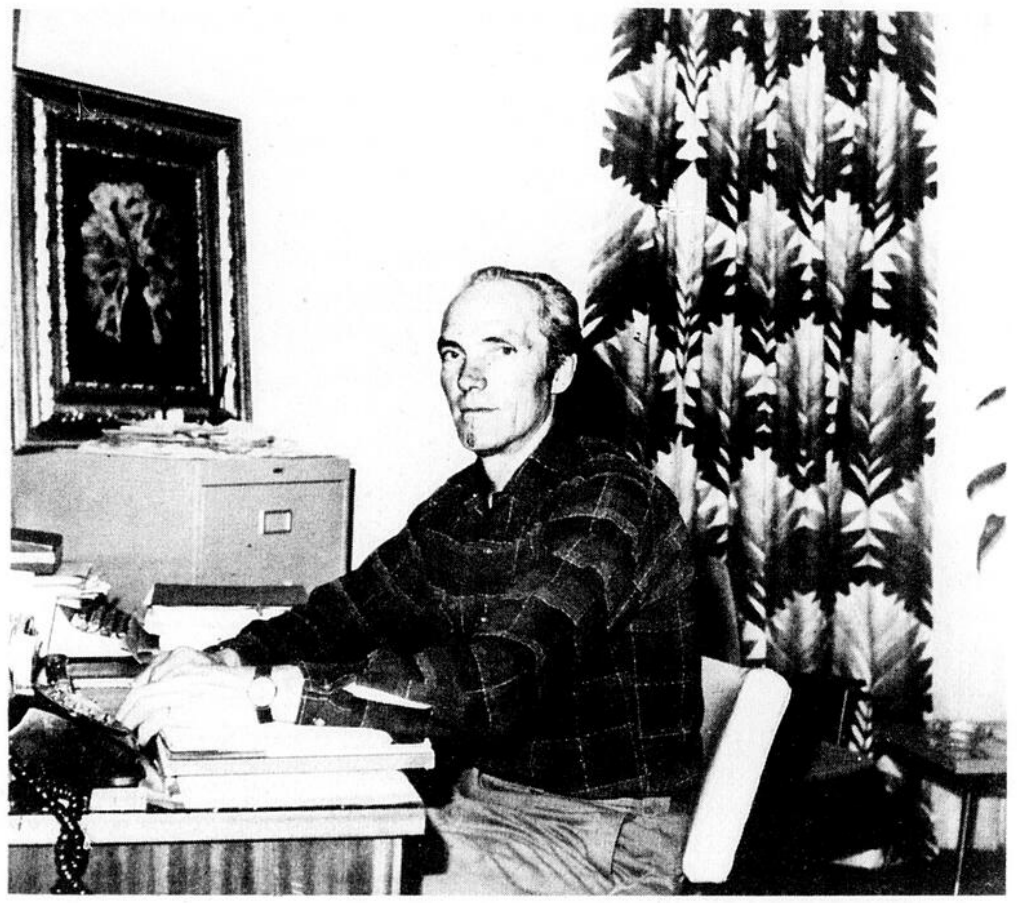

M. Jean Bernier, préfet du comté de L'Islet.

Un budget global de $533,500, à St-Jean Port-Joli

(C.C.) Les contribuables de St-Jean Port-Joli peuvent se réjouir; en effet, le budget global de la municipalité, pour 1978, ne comporte aucune augmentation des taxes. D'un montant total de $533,500, le budget a été adopté, il y a une douzaine de jours, au cours d'une assemblée spéciale du Conseil municipal.

Toutes les taxes demeurent à l'ancien taux de 1977. C'est ainsi que la taxe foncière sera toujours de .38, pour chaque $100 d'évaluation, la taxe d'éclairage est fixée à .03 ou à .12, selon les secteurs, la taxe spéciale pour l'acqueduc est toujours à .53, pour chaque $100. Il en coûtera $35, pour les services d'acqueduc, $15, pour les égoûts, et $15, également, pour l'enlèvement des déchets.

On sait que, pour des fins d'administration, le budget de St-Jean Port-Joli comporte deux grandes sections: la section générale et la section de l'acqueduc. C'est la première qui s'accaparera de la majorité des fonds publics, avec $310,800; la section de l'acqueduc, pour sa part, nécessitera des déboursés de $222,700.

Les revenus et les dépenses

Sur les $533,500 budgétés, les revenus directs (taxe foncière, taxes spéciales, location etc...) représentent la plus grosse part de l'apport financier, avec un total de $243,000. Les subventions gouvernementales atteindront $92,400, tandis qu'on estime que la taxe de vente rapportera $197,300. Il faut aussi ajouter un surplus accumulé de $3,600, à la section de l'acqueduc.

Les dépenses d'administration générale se montent à $47,300., les services publics (service d'incendie, vidanges, entretien, assurances etc...) nécessiteront des déboursés de $169,900 et $49,900 iront pour l'entretien de l'acqueduc, $4,800 sont prévus pour des dépenses d'immobilisation à même les revenus et $29,800 seront consacrés aux deux Commissions municipales (Loisirs et Industrielle). La part dévolue au Conseil de comté est de $25,100 et, finalement, le service de la dette accapare la plus grande proportion du budget, soit 38.7%, avec $206,700.

M. Jean Bernier réélu préfet du comté de L'Islet

(C.C.) A l'instar de ses homologues de Kamouraska et de Bellechasse, M. Jean Bernier, maire de St-Cyrille, a été réélu préfet du comté de L'Islet, au cours de l'assemblée régulière du Conseil de comté, le 14 décembre dernier. Ce sera le second mandat que remplira M. Bernier, à ce poste; il était entré en fonctions, au mois de janvier 1977, peu après la mort du préfet alors en exercice.

Rôle d'évaluation

Au cours de la réunion du 14, les maires du comté de L'Islet ont décidé, pour l'année qui vient, de s'en tenir à une mise à jour du rôle d'évaluation actuellement en vigueur. On sait que les Conseils de comté doivent préparer, pour 1983, un nouveau rôle d'évaluation.

Cependant, ce n'est pas cette année qu'on entreprendra ce travail, dans L'Islet. Le rôle d'évaluation qui est présentement en vigueur, dans ce territoire, a été préparé à partir de ceux déjà existants, dans chacune des municipalités; il s'agit, en fait, d'un redressement de ceux-ci.

L'HPCS verra à la solution collective des problèmes de logement

(C.C.) L'Habitation Populaire de la Côte-du-Sud est un nouvel organisme sans but lucratif qui, au cours des prochaines années, oeuvrera dans le domaine de la construction, de la rénovation et de la préservation des logements. Plus particulièrement, l'HPCS encouragera la formation de coopératives d'habitation et, par l'intermédiaire d'un de ses comités, le Groupe de Ressources Techniques (GRT), elle leur fournira le soutien technique nécessaire.

En gros, ce sont les points importants qui se dégagent d'une rencontre à laquelle les principaux responsables de l'HPCS avaient convoqué la presse, mercredi dernier, à St-Jean Port-Joli. Les représentants des médias ont, aussi, pu apprendre que, dès le début de décembre, l'HPCS se voyait octroyer, par la Société d'Habitation du Québec, une subvention de $50,000., pour la mise sur pied du Groupe de Ressources techniques.

Ce dernier pourra engager du personnel et il verra à faire le nécessaire pour informer et aider les citoyens désireux de se regrouper en coopératives d'habitation. De plus, il aura la possibilité de les conseiller en ce qui concerne l'incorporation d'une coop, de leur fournir l'aide technique et légale nécessaire et, enfin, de les aider pour l'obtention des subventions disponibles aux divers niveaux de gouvernement.

La formule coopérative

La formule coopérative d'habitation permet d'éviter de verser des profits à un entrepreneur, au moment de la construction ou de la rénovation de domiciles. Un groupe peut, aussi, devenir propriétaire d'un immeuble où chaque sociétaire se voit attribuer un logement. Cette dernière formule peut contribuer à faire baisser le prix du loyer; par contre, si on garde le taux de celui-ci au niveau des prix du marché, les sociétaires peuvent, à la fin de l'année financière, se voir remettre un certain montant, sous forme de ristourne.

En fait, les possibilités, dans le domaine de l'habitation coopérative, sont innombrables. L'HPCS, par l'intermédiaire du GRT, verra à aider les groupes qui sont intéressés par la question; ces groupes conserveront, cependant, leur autonomie, fonctionnant chacun à leur façon, tout dépendant de leurs buts et de leur situation.

Soulignons, en terminant, que le siège social provisoire de l'HPCS est situé au Centre des Services sociaux de Montmagny. Dans un premier temps, l'organisme portera principalement son attention sur les localités de 2,000 et plus de population et, ce, dans le territoire qui s'étend de St-Pascal jusqu'à Bellechasse.

A Montmagny, la taxe foncière générale reste à $2.25 du $100

(D.G.) A Montmagny, les prévisions budgétaires pour l'année d'opération financière 1978 n'indiquent aucune hausse relativement au taux de taxation. La taxe foncière générale demeure à $2.25 du $100. d'évaluation, la taxe spéciale d'égoûts à $30. Pour les cultivateurs, la contribution exigée en taxe foncière de $1. reste en vigueur. ON requiert toujours un déboursé de $75. pour le service d'aqueduc et de $40. pour l'enlèvement des ordures.

Un budget de $3,531,497.

Ces prévisions budgétaires déposées et adoptées en assemblée spéciale, jeudi le 22 décembre dernier, totalisent une somme de $3,531,497. comparativement à $3,402,631. l'année précédente. Les revenus de sources locales apporteront $1,418,258. soit (40%), les compensations tenant lieu de taxes $149,189. (4%), le service loisirs et culture $100,000., les autres services rendus $79,000., les autres revenus de sources locales $33,650. Les revenus de transferts inconditionnels se chiffrent à $904,500. (25.6%), ceux de transferts conditionnels $807,157. (22.8%). Le remboursement de prêts et intérêts de la section de fonds industriel atteint un montant de $39,743.

Les dépenses

L'administration générale gruge $458,232. (12.9%). La sécurité publique demande une injection financière de $389,538. (11%) quand l'an dernier elle en nécessitait $293,460. Le département de la police en accapare $378,938. et la protection contre l'incendie $10,600. Pour le transport routier, on déposera $383,344. (10.8%) ainsi la voirie obtiendra $134,493., l'enlèvement de la neige $128,800., l'éclairage des rues $67,200. et la circulation $17,800. sans compter les frais d'administration de $35,051.

En matière d'hygiène du milieu, incluant la purification et le traitement de l'eau, les réseaux de distribution de l'eau, les réseaux d'égoûts, l'enlèvement des ordures, on engloutira $361,972. (10.2%). On affectera $56,550. à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire. Pour les loisirs et la culture seront versés $296,053. (8.3%) dont la majeure partie sera accaparée par l'aréna $223,088. L'entretien des édifices de la machinerie et des véhicules consommera $102,093. tandis que l'an dernier on dépensait $141,960. sur ce chapitre. Cependant, c'est le service de la dette qui absorbera une somme considérable totalisant $1,443,970. (40.8%) tandis que la section du fonds industriel nécessitera $39,745.

En dernier lieu, mentionnons que l'évaluation imposable s'élève à $39,141,460., répartis ainsi $37,130,805. relativement aux particuliers et industries et $2,010,655. pour les cultivateurs. En 1977, l'évaluation atteignait $37,330,825.

M. Michel Côté est président du R.C.M.

(C.M.) Il s'en est passé des choses au Rassemblement des Citoyens de Montmagny depuis l'élection municipale du 6 novembre dernier, comme nous avons pu en prendre connaissance mercredi soir dernier le 21 décembre à la première conférence de presse du R.C.M.

D'abord le Conseil d'administration a été pas mal modifié; en effet M. Michel Côté est devenu président de cet organisme le 15 décembre pour remplacer M. Philippe Thériault qui avait remis sa démission le 22 novembre pour des raisons personnelles. Par ailleurs, M. Claude Audet, élu à l'échevinage, a laissé la place à M. Benoit Jacques; et le secrétaire M. François Paré ayant dû quitter la région pour occuper un poste à Rimouski, le R.C.M. est nécessairement en quête d'un nouveau secrétaire.

Formation d'équipes de travail

Le Conseil d'administration du R.C.M. a mis sur pied plusieurs équipes de travail qui verront à étudier divers dossiers de même que les modalités d'application du programme lancé le 7 octobre dernier. Cinq de ces comités sont déjà à l'oeuvre de façon permanente, l'un sur la sécurité publique, un autre sur les loisirs et affaires culturelles, le troisième sur la démocratisation de la vie municipale, un autre sur la vie économique et le dernier sur l'aménagement du territoire. Le travail effectué à l'intérieur de ces comités est complété par l'apport de certains membres du C.A. comme par exemple la responsabilité de l'information qui est confiée à la vice-présidente du R.C.M., Mlle Réjeanne Gagnon.

De plus, a expliqué M. Michel Côté, on mijote actuellement la création d'autres comités pour utiliser des énergies en friche; entre autres on veut pousser un projet Canada au Travail qui puisse permettre des études sur d'éventuelles réalisations comme l'aménagement de la Rivière-du-Sud, la tenue d'un marché maraicher, etc...

Les échevins du R.C.M.

Concernant leurs représentants au Conseil municipal, les administrateurs du R.C.M. se sont dits particulièrement heureux et satisfaits de la façon dont le groupe des élus à abordé les différents dossiers, dont quelques-uns étaient assez "chauds".

Quant à eux les échevins Gabrielle R. Denault, Claudet Audet, Rodrigue Godbout et Paul Simoneau (M. François Gosselin étant absent de la réunion) ont renouvelé leur foi en le R.C.M. qu'il considère comme un outil très important "pour défricher le terrain dans les divers secteurs" et dont on doit se servir au profit de toute la communauté. Ils ont en outre manifesté leur intention de se servir de toutes les compétences des gens en place, sans devoir endurer toutefois quelqu'ingérence que ce soit des gouvernements situés à d'autres paliers.

Organisme permanent

Enfin, de conclure M. Côté en rappelant une fois de plus que le R.C.M. n'a pas été créé pour une unique fin électorale, au moins 50% des énergies de cet organisme seront consacrés à la formation des citoyens; cela avec la participation des médias qui ont, selon lui, un rôle très important à jouer à l'intérieur d'une communauté.

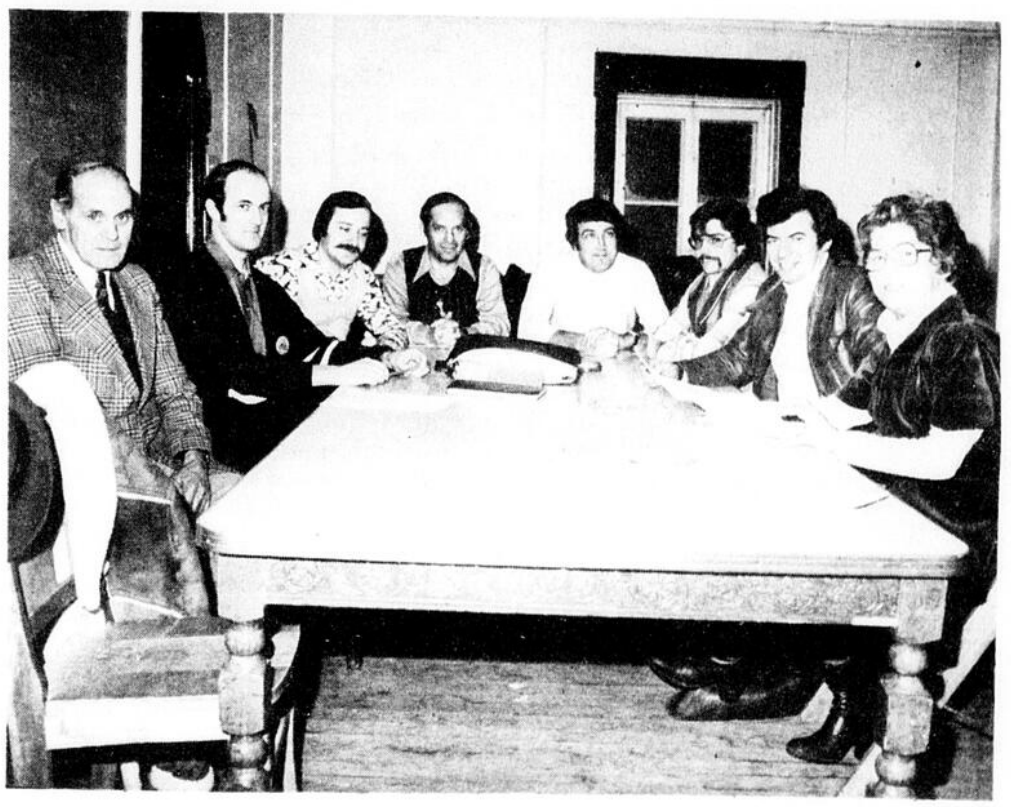

Etaient présents à la conférence de presse du R.C.M., de gauche à droite, MM Paul Simoneau, échevin, Michel Côté, président, Benoit Jacques, administrateur, Clermont Moreau, administrateur, Rodrigue Godbout, échevin, Herman Bleney, administrateur, Claude Audet, échevin, et Mme Gabrielle R. Denault, échevin.

[C.M. Peuple-Courrier]

Augmentation des taux du téléphone à Lac Frontière et à St-Juste

Téléphone Daaquam Inc. a obtenu de la Régie des services publics du Québec l'autorisation de majorer les taux des services offerts à ses abonnés de Lac Frontière et de St-Juste de Bretenières, à compter du 1er décembre. La dernière augmentation tarifaire consentie à l'entreprise remontait au premier avril 1971.

L'ordonnance de la Régie des services publics explique la nécessité de la présente modification au tarif de Téléphone Daaquam Inc., notamment pour maintenir la qualité du service à Lac Frontière et à St-Juste de Bretenières et augmenter le nombre de lignes disponibles pour les abonnés.

L'augmentation tarifaire concerne les particuliers, les commerces et les institutions. Ainsi, chez les particuliers, le tarif mensuel est porté à $6. pour une ligne individuelle, à $5.30 pour une ligne à deux abonnés et à $4.70 pour une ligne à postes groupés. Quant au tarif mensuel en vigueur dans les commerces et les institutions, il est fixé à $10.60 pour une ligne individuelle, à $8.90 pour une ligne à deux abonnés et à $7.25 pour une ligne à postes groupés.

Le contrat de travail devrait être renouvelé en janvier chez Jos Poitras et Ameublement scolaire

(C.M.) La première rencontre des représentants de la direction de Jos Poitras Inc. et Ameublement Scolaire Ltée et des syndicats de ces entreprises de Ville de L'Islet en présence du conciliateur René Laurin, jeudi dernier au bureau du ministère du Travail à Québec, fut très fructueuse et permet d'espérer un règlement de la situation d'ici la fin janvier.

C'est ce que nous déclarait vendredi M. Bertrand Poitras, directeur général section moulin à bois et négociateur, sans vouloir apporter plus de précisions sur le contenu de la discussion.

Il appert cependant que les conditions salariales n'auraient pas été abordées, le litige portant d'abord et avant tout sur l'entité syndicale des entreprises à savoir que la partie patronale veut négocier avec deux unités distinctes au lieu d'une comme c'est présentement le cas; tandis que la partie syndicale veut maintenir une seule unité de négociations pour ses deux syndicats accrédités C.S.D.

Les quelque 105 employés syndiqués de Jos Poitras et Ameublement Scolaire seront sans contrat de travail au début de la nouvelle année, leur convention collective prenant fin le 31 décembre.

Commençant le 6 jan. au cinéma TACHE

18 ANS Adultes
la grande blonde avec une petite chatte noire

Commençant le 6 jan. au cinéma LAFONTAINE

Embarquez dans le TOBOGGAN de la mort...
LES MONTAGNES RUSSES
POUR TOUS

Commentaire

Pour une meilleure planification des Loisirs communautaires

Dorénavant, la municipalité de St-Raphaël ne devrait pas connaitre de problèmes sérieux en matière d'organisation de Loisirs communautaires. Cette opinion bien qu'elle soit partagée par plusieurs citoyens, n'est pas sans soulever certaines interrogations chez ceux qui croyaient à la municipalisation éventuelle de la structure des Loisirs à St-Raphaël.

Du peu d'intérêt que semble manifester la majorité des contribuables au sujet du service des Loisirs, on est surpris de constater que le principe du bénévolat soutiendra à nouveau le fonctionnement administratif de cette organisation. Néanmoins, il ne faudrait pas que tous les efforts orientés en ce sens, subissent la perplexité du milieu, ainsi qu'une participation mitigée au financement et au support de la nouvelle direction administrative des Loisirs.

La situation financière dans laquelle on est présentement, ne devrait pas être attribuée seulement à l'administration précédente. Les Conseils municipaux le comprennent et acceptent le rôle qui leur revient à ce niveau. Les dirigeants municipaux en sont conscients et leur idée d'un délégué au sein de la nouvelle organisation ne peut qu'être appréciée.

Dans l'avenir, l'autofinancement de ce service sera-t-il assuré? Si les gens réfléchissent à cette question, ils considèrent sûrement que des solutions devront être envisagées en tenant compte du contexte social actuel. Une étude sur la régionalisation des Loisirs, l'emploi d'un directeur à temps partiel, la définition de la véritable vocation du Centre communautaire, la connaissance des programmes d'aide gouvernementale sont autant de points qui seront soulevés au cours des prochains mois.

La participation de la municipalité au niveau des Loisirs incitera vraisemblablement d'autres organismes socio-culturels à collaborer étroitement en vue de la planification des Loisirs communautaires. Si l'on souhaite véritablement redéfinir les perspectives d'avenir de cette forme de loisir, fondé sur le bénévolat, il ne pourra en être autrement.

Paul Beaudoin

"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

RESPONSABILITE DES CORPORATIONS MUNICIPALES POUR LES TROTTOIRS

Dans une décision récente de la Cour d'Appel, Corporation Municipale de l'Assomption VS Madeleine Gariépy-Hervieux, 1976 C.A. 778, la responsabilité des corporations municipales pour l'entretien des trottoirs a été étudiée.

Dans cette affaire, la demanderesse, alors qu'elle sortait de l'Eglise, a glissé sur la glace vive et s'est infligé une blessure relativement importante à la cheville de son pied droit.

Elle avisa la corporation municipale conformément à la loi.

La preuve révèle que le trottoir étant trop glissant, la demanderesse avait décidé de passer sur la rue et c'est là qu'elle aurait chuté. Le policier qui a été demandé sur les lieux a constaté la présence de la demanderesse au centre de la rue. Le trottoir, la rue et la traverse se trouvaient également glacés. La preuve est à l'effet que partout c'était de la glace vive.

La municipalité n'a pas offert de défense, autre que sa non-obligation de sabler les chaussées.

Comme le souligne avec justesse le juge Rinfret, "Règle générale, elle a raison, mais dans des circonstances spéciales comme celles que l'on rencontre dans le présent cas, elle ne peut pas se retrancher derrière cette exemption. Elle est tenue de fournir aux piétons un endroit où ils peuvent circuler sans encombre. Elle a négligé de répandre sable, sel ou cendres sur le trottoir de la rue St-Pierre rendant la marche quasi impossible, de telle sorte que pour se rendre de la rue Portage où était stationnee l'automobile de l'époux de la demanderesse à l'église, sur la rue St-Pierre, ceux-ci ont dû emprunter la chaussée".

Et le juge de conclure:
"Je suis d'accord avec le juge de première instance à l'effet qu'en agissant de la façon qu'elle a fait, en négligeant de sabler ni le trottoir ni un autre endroit pour permettre aux piétons de procéder sans encombre, la Municipalité a encouru une responsabilité".

Marcel Morin, avocat
Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université Laval.

LE PEUPLE COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415

45 du Sault
St-Raphaël
243-2745

800, 6e Avenue
La Pocatière
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Rédaction
MLLE DIANE GENDRON
CHRISTIAN CHOUINARD
PAUL BEAUDOIN
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLEE 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 498-3317

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447

Secrétariat:
MME NICOLE DAIGLE
MLLE ANDREE MORIN
MLLE HENRIETTE GAUMOND

Abonnement
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE

Grapniste
MME LYNDA LEVESQUE

Composition
MLLE DIANE GAUMOND

HEBDOS

LES HEBDOS REGIONAUX

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

La voix du peuple

Lettre au Mouvement Québec-Canada

Bonjour,

J'ai constaté avec effroi, [Eh oui!] dans la livraison du 14 décembre du Peuple-Courrier, que la population du comté avait assisté à la naissance du Mouvement Québec-Canada dans Montmagny-L'Islet. A l'approche de la période des Fêtes, on ne peut pas dire que ce soit là un cadeau. A moins que votre Mouvement, chers libéraux "sans bannière politique", soit imprégné du même sens de l'humour qui vous a fait perdre les élections du 15 novembre 1976!

Vous "voulez" convaincre les gens que nous devons maintenir l'unité canadienne". Pourquoi? Sur quel genre de charette, charriez-vous?

Vous voulez informer la population sur l'importance du résultat du référendum, car "la pire perspective d'avenir pour le Québec, du moins sur le plan économique, serait la séparation d'avec le reste du Canada." Votre charette aurait-elle une roue qui soit fausse? Il me semble que lorsque vous vous rapportez "aux industries qui vont quérir leurs matières premières hors-Québec et qui écoulent en grande partie leurs produits manufacturés toujours à l'extérieur de la province", vous faites un peu fausse route. Ce peut être un fier cheval de bataille, mais ce ne sera sûrement pas celui qui gagnera par son originalité. D'ailleurs, ça ne prend pas des têtes à Papineau [historiquement ce n'est pas vos cas] pour s'en convaincre.

Sans prétention, il serait plus exact de dire que nous fournissons des matières premières à des entreprises qui, trop souvent, manufacturent ces matières à l'extérieur du Québec, pour nous les revendre sous forme de produits usinés, ou encore les revendre à d'autres étrangers, ce qui dans les deux cas, n'est pas à l'avantage de nos industriels et encore moins pour la population, qui sera sûrement surprise, si vous tentez de la convaincre avec de telles allégations.

Vous savez aussi bien que moi, que les vrais patrons sont à l'extérieur du Québec, et qu'ils ont été subventionnés grassement depuis longtemps pour venir chercher nos richesses. Il suffit de penser à ceux qui sont propriétaires des mines d'amiante, et surtout, à l'ITT [International Telephone and Telegraph] à qui le gouvernement Bourassa a donné beaucoup d'avantages fiscaux, comparativement à ce qu'il aurait pu donner à des entreprises québécoises.

Si le développement de notre province a été fait jusqu'ici à l'avantage économique des étrangers, essayons donc de penser qui profiterait d'un développement économique fait pour et par des Québécois?

Les Fêtes s'en viennent, je vous invite donc à vous offrir un cadeau pour la nouvelle année: "Rêvez donc un peu!" Ce pourrait même être une résolution de votre Mouvement pour la Nouvelle Année!

François Paré

Les personnes présentes à la conférence de presse portant sur le bottin d'information "Que se passe-t-il à Montmagny". Au premier plan, on aperçoit Mme Laurette Normand, directrice de la Centrale Administrative et M. Raymond Coulombe, gérant de la Caisse populaire de St-Thomas, organisme commanditaire.

[D.G. Peuple-Courrier]

Des commentaires suite à la parution du bottin d'information

(D.G.) Les membres de la table de coordination mise sur pied en vue de l'élaboration du bottin d'information: "Que se passe-t-il à Montmagny?", les professionnels bénévoles et quelques commanditaires, se réunissaient au Manoir Dupuis, jeudi le 22 décembre, pour faire part de leurs commentaires suite à la parution dudit document. Assistaient à cette rencontre présidée par Mme Laurette Normand, directrice de la Centrale Administrative, l'organisme instigateur de cet ouvrage, MM Guy Larochelle, Jackie Walsh, Jean-Luc Després, Suzanne Gendron et Clément Laliberté, membres de l'équipe de coordination, le Dr Arthur Richard, représentant du Département de Santé Communautaire de l'hôpital de Montmagny, Mlle Marielle Cloutier ainsi que MM Marc Boulanger et Jean-Alain Lemieux, professionnels bénévoles, M. Michel Belcourt, président de la Jeune Chambre, M. Pierre Blais, président de Populart, finalement MM Raymond Coulombe et Robert Fournier des Caisses populaires, principal commanditaire du bottin.

Quelques opinions émises

Qualifié d'instrument et d'outil utile, la majorité des personnes présentes démontraient leur satisfaction après avoir pris connaissance du contenu jugé pertinent. Cependant, certains s'exprimaient à l'effet que ce bottin recelait des lacunes surtout en ce qui a trait à la présentation du document soit le caractère qu'on dit trop petit et l'existence de fautes d'orthographe.

Prenant la parole, Mme Normand expliquait les motifs qui ont incité la Centrale à entreprendre cet action. Comme la Centrale se donnait comme mandat de planifier un calendrier de coordination des activités en plus d'édifier sa structure permanente, elle déduisait que la production d'un document d'information s'inscrivait à la base du travail amorcé. Sa fabrication a nécessité un investissement de $2,562. Présentement, on a amassé $2,175, donnés par des commanditaires.

Une collision entre motoneiges fait un mort

(C.M.) Daniel Sénéchal, âgé de 19 ans et fils de M. Gilbert Sénéchal, de St-Cyrille de L'Islet, est décédé vendredi dernier des blessures qu'il s'était infligées le dimanche précédent, alors que sa motoneige était entrée en collision avec un autre véhicule du même genre, à St-Cyrille.

C'est l'agent Pierre Lachance, du poste de la Sûreté du Québec de St-Jean Port-Joli, qui enquête sur cette affaire.

Incendie à St-Damase

Par ailleurs, dans la nuit du 9 décembre à St-Damase, un camp de bûcheron situé sur la route Arago et propriété de M. Antoine Sénéchal, de St-Cyrille, a été détruit par les flammes de même que les deux tracteurs qu'il renfermait. Il s'agirait d'une perte matérielle de l'ordre de $6,000. La police a des raisons de croire qu'il s'agit là d'un acte criminel.

Avis

Il me fait plaisir de vous souhaiter
la plus
Heureuse des Années.

Par la même occasion, je vous annonce

La fermeture de mon bureau

A partir du 1er Janvier 1978
Au mois de septembre 1978

La date exacte de la réouverture de mon bureau sera publiée ultérieurement ainsi que la nouvelle adresse.

Dr. D.G. Dawood

AVOCAT
Me Florian Pelletier

TELEPHONE
BUR.: 248-5536
RES.: 248-1803

68, RUE DU PALAIS DE JUSTICE,
SUITE 102, C.P. 487
MONTMAGNY, QUE. G5V 3S9

PARTICIPANT A L'AIDE JURIDIQUE

TAPIS—PRELARTS—FIBRE
GRAND CHOIX
PRIX CONCURRENTIELS
Vous êtes bien servis chez nous!
LES TAPIS MONTMAGNY INC.
(AUTREFOIS GARAGE A TAPIS)
391 Boul. Taché Est, Montmagny
Alain Bernier, prop. Tél. 248-6110

POUR VOS RECEPTIONS DES FETES...
Nourrir des groupes
de 15,20,30 personnes
ou plus?
C'est facile avec
LE BUFFET du colonel Sanders

Buffets de 15 à 19	$2.05	par personne
de 20 à 29	$1.95	par personne
30 et plus	$1.85	par personne

Voyez le gérant de la Villa du Poulet de votre région
La Villa du Poulet®
110, Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-3065

Conclusion de la série de rencontres tenues sur le départ des jeunes de Kamouraska

(C.C.) Le rapport final des rencontres publiques tenues, l'hiver dernier, sur l'exode des jeunes de Kamouraska, par les animateurs du Centre des Services sociaux de La Pocatière, est maintenant disponible. Il s'agit, en fait, de la nomenclature des conclusions auxquelles en sont venu les animateurs de la tournée, de même que les citoyens qui ont participé aux rencontres.

On constate, tout d'abord que, de 1961 à 1966, de 24% à 32% des jeunes de 15 à 2[illegible] ans ont quitté Kamouraska. Bien que cette région ne détienne pas le championnat de la migration, au Québec il s'agit tout de même d'un des taux les plus élevés.

Le rapport mentionne que même si le Québec, depuis la fin des années cinquante, a connu une forte baisse de la natalité, la plupart de ses régions ont vu leur population augmenter. Tel n'est, cependant, pas le cas de Kamouraska où la population a considérablement diminué, depuis une vingtaine d'années.

Causes et solutions

Les participants aux rencontres de l'an dernier ont trouvé plusieurs causes au phénomène de migration: elles vont du manque d'emplois, dans la région, à l'attrait pur et simple de la ville, en passant par les faibles salaires payés localement. Ces diverses situations, toujours selon les raisons mentionnées dans le rapport, sont attribuables à toute une série de facteurs. Ainsi, le manque d'emplois proviendraient de la forte mécanisation des dernières années et du faible attrait de la région, pour les investisseurs.

On croit, de même, que les employeurs sont trop exigeants, envers les jeunes, que les bureaux de placement sont inefficaces, que les syndicats ont trop de liberté et que la formation scolaire est inadéquate.

Au niveau des responsabilités face à la présente situation, les participants souhaitent l'intervention de plusieurs groupes ou organismes. Ainsi, on croit que le gouvernement, sans préciser lequel, devrait adopter des législations qui faciliteraient l'accès au travail d'un plus grand nombre de personnes. Le système d'éducation s'est vu, pour sa part, confier la responsabilité de développer son enseignement en fonction des besoins de la communauté locale.

Par ailleurs, on a manifesté le désir que les employeurs respectent certaines priorités sociales, lors de l'embauche de leur personnel. Enfin on souhaite que la population prenne ses responsabilités et qu'elle exerce des pressions auprès des autorités compétentes, en vue de l'implantation de nouveaux emplois, dans la région.

Dionne soulève de nouveau la question d'un tribunal du travail

(C.C.) Dans un discours-fleuve, lors de l' adoption en deuxième lecture du bill C 8, prévoyant des modifications au code canadien du travail, le député créditiste de Kamouraska, M. Charles-Eugène Dionne, n'a pas manqué de soulever le 14 décembre dernier, à la Chambre des Communes, une question sur laquelle il ne manque jamais de revenir, lorsque l'occasion lui en est donnée.

Il s'agit de la création, par le gouvernement, d'un tribunal du travail qui serait composé de représentants des travailleurs, du patronat et du gouvernement. Selon M. Dionne, un tel tribunal aurait pour tâche de déterminer à l'avance, à la suite d'études de la situation particulière à chaque industrie ou service, une échelle de salaires adéquate et proportionnée aux besoins des travailleurs. Le député croit que cet organisme permettrait d'éviter bien des conflits, dans le monde du travail.

Auparavant, le représentant de Kamouraska avait donné son appui aux modifications apportées par le bill C 8, particulièrement à celles qui permettront aux travailleurs de refuser d'effectuer un travail dangereux et, ce, sans perte de salaire. M. Dionne s'est, aussi, montré favorable aux mécanismes prévus par la loi et qui rendront possible une intervention, de manière à hâter le paiement de salaires dûs.

Président d'un local syndical pendant dix ans

Rappelant qu'il avait été président d'un local syndical, pendant dix ans, dans le domaine de l'exploitation forestière, le député s'est flatté d'avoir, durant tout ce temps, obtenu des conditions avantageuses pour les travailleurs sans jamais devoir faire la grève.

Enfin, M. Dionne a déploré que, au cours des dernières années, seulement le tiers des conflits de travail aient été réglés par voie de négociation directe, entre les syndicats et les employeurs; 50% des règlements ont été rendus possibles grâce à la conciliation ou à la médiation, 5% ont nécessité l'arbitrage et 11% ont dégénéré en arrêts de travail. Le député voit, là, la preuve que bien peu de négociateurs, tant syndicaux que patronaux, savent encore régler leurs différents, sans qu'une troisième partie n'ait à intervenir.

DOCTEUR
MARC BERNARD
Chirurgien Dentiste
edifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspe
St-Jean Port-Joli
Tel Bur 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

P. MARCHAND
C. ROBITAILLE
PHARMACIENS
1000 6e AVE
LA POCATIÈRE
856-3744
298 RUE LAFONTAINE
RIVIÈRE DU LOUP, QUÉ.
862-7042

Salon Bleu
Galeries La Pocatière, La Pocatière 856-3637
Galeries Témis, Cabano 854-2532
Commençant le 27 décembre 1977
1¢ VENTE 1¢
C'est plus qu'une vente,
c'est un évènement
A VOUS D'EN PROFITER!
Tout en magasin à 2 pour 1
Venez tôt le choix est à son meilleur
TOUTE VENTE EST FINALE AUCUNE MISE DE COTE INFERIEURE A $50.00
CETTE VENTE EST LA MEME DANS LES DEUX BOUTIQUES, LA POCATIERE ET CABANO
LES CARTES DE CREDIT CHARGEX VISA ET MASTER CHARGE SONT ACCEPTEES

Les constables Réjean Lévesque, à gauche, et Raymond Gaudreau, à droite, remettaient la première copie de leur revue au maire Cajetan Gauthier.
[C.M. Peuple-Courrier]

La revue des policiers de Montmagny est sortie

(C.M.) Trop longtemps isolés de la population et perçus souvent comme des êtres à part, les policiers-pompiers de Montmagny ont vu la nécessité de créer des liens plus étroits entre eux et les autres citoyens. La publication d'une revue des agents de police, conçue dans un but d'information, de formation et de promotion, en est une manifestation tangible.

C'était donc fête mercredi soir dernier le 21 décembre au Centre Sportif le Bûcheron alors que les policiers de la Cité étaient les hôtes d'une trentaine de personnes appelées à collaborer avec le service de la protection, à l'occasion du lancement officiel du premier de cinq numéros de la revue publiée par la Fraternité.

Le constable Réjean Lévesque, directeur de la revue édition 1977, a d'abord mis l'accent sur le fait que le policier en 1977 n'est pas seulement celui qui émet des billets mais aussi et surtout un type qui effectue un travail de prévention et d'éducation.

Il a par la suite élaboré sur le contenu de la revue qui familiarise le lecteur avec l'appareil judiciaire, l'effectif humain et matériel du service de protection publique, les relations entre policiers et médias d'information, quelques notes historiques sur Montmagny, des renseignements sur le Parc Montmagny (autrefois le Camping de la Pointe-aux-Oies), l'aréna et le sport en plus de livrer des conseils en rapport avec l'usage de la drogue, la loi du test d'haleine, la sécurité à domicile et enfin le rôle de la police dans une société démocratique.

Pour sa part le président de la Fraternité, le constable Raymond Gaudreau, a mis l'accent sur l'importance de bonnes relations entre la population et les policiers-pompiers, compte tenu de l'augmentation de la criminalité. Le succès de la première revue, a-t-il dit augure bien pour l'avenir.

Le maire de la Cité, Dr Cajetan Gauthier, a quant à lui fait l'éloge des policiers qu'il dit très bien connaitre pour les fréquenter depuis longtemps. A leur égard il a demandé plus que de la compréhension et de la collaboration, soit de l'amitié.

La première revue des agents de police de Montmagny, un document de 130 pages, a été distribué à raison de 1,500 exemplaires dans les bureaux, salles d'attente, chez les commanditaires et les collaborateurs afin que le plus grand nombre possible puissent en prendre connaissance. Le prochain numéro est prévu pour septembre 1978; il traitera plus en profondeur de la fonction de policier-pompier et de divers points de loi.

La population se prononce en faveur de la construction d'un chalet municipal, à St-Gabriel

(C.C.) Il y avait référendum, à St-Gabriel, les 21 et 22 décembre derniers. A la suite de la demande d'une soixantaine de citoyens qui, eux, étaient opposés au projet, les contribuables devaient décider si, oui ou non, ils autorisaient la municipalité à emprunter $35,300, pour la construction d'un chalet communautaire, sur le terrain du parc municipal Garneau..

Pour que St-Gabriel puisse emprunter, la majorité des citoyens devait donner son appui et, de plus, les opposants ne devaient pas représenter plus de la moitié de la valeur de l'évaluation foncière. Si un des deux facteurs faisait défaut, l'emprunt devenait impossible.

Vendredi dernier, le maire de St-Gabriel, M. Gilles Lévesque, nous communiquait les résultats du vote: la majorité des 164 votants donnait son accord au projet et, pour ce qui est de l'évaluation représentée, la majorité était de $105,000.

Par la même occasion, M. Lévesque nous apprenait que les travaux de construction débuteraient, avant le 30 décembre, soit dans les jours qui viennent; ils s'étendront sur une période de trois ou quatre mois et fourniront de l'emploi à quatre ou cinq travailleurs.

Aux Galeries Montmagny Inc. on accueille...

LE PREMIER BEBE DE L'ANNEE

La maman du premier poupon qui naîtra après le coup de minuit, le **1er JANVIER** recevra:

UNE LAYETTE D'UNE VALEUR DE

$100.00

de Montmagny ou de la région

La mère de ce petit roi pourra réclamer son cadeau, aux Galeries Montmagny, entre le 10 et le 20 janvier 78

Une courtoisie de...

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MONTMAGNY INC.

"A tous, Bonne et Prospère Année"

EDOUARD FORGUES
ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937
70 Boul. Blais Ouest, (Rte 2) Berthier-sur-Mer

Vendeur des maisons fabriquées en usine HABITEC 2000

présente le modèle **LA QUEBECOISE**

viandes

JEUNE DINDON

Catégorie A Canada

congelé, éviscéré

Toute pesanteur

La livre **.79**

DINDE O JUS Catégorie A Canada congelée, éviscérée toute pesanteur	La livre	**.88**
FESSE DE JAMBON CUIT Dégraissée, découennée Prêt à manger PARTIE DE LA CROUPE	La livre	**1.28**
PORC HACHE DECONGELE	La livre	**.87**
CANARDS SURGELES 4 à 5 livres	La livre	**.98**
TOURTIERE PROVIGO SURGELEE	Format 16onces	**.88**
VIANDE A FARCIR SCHNEIDER	Format 16 onces	**.85**
SAUCISSES FUMEES COCKTAIL MAPLE LEAF	Format 8 onces	**.89**
SMOKED MEAT COORSH	4 Env. 2 Oz.	**1.29**

Galeries Montmagny
Boul Taché Ouest, Montmagny

François Chouinard
L'Islet
247-5160

bon

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES SUNKIST

"NAVEL"

Produit des Etats-Unis

Grosseur 88

La douzaine **1.38**

COEUR DE CELERI Produit des Etat-Unis Canada No. 1 Grosseur 24	Chacun	**.48**
ECHALOTES Produit des Etat-Unis Grosseur 48	2 Paquets pour	**.38**
CANNEBERGES Produit des Etats-Unis Canada No. 1 Grosseur 24	Cello 1 livre	**.48**

SUPER gain

CHOCOLAT CHAUD INSTANTANE NESTLE

Boîte 23 onces **1.79**

SUPER gain

JUS DE TOMATES PROVIGO

Fantaisie

Boîte 48 onces **.59**

SUPER gain

TOMATES PROVIGO

Choix

Boîte 19 onces **.39**

Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1977

pour les marchands desservis par

Provigo Inc. Division Québec

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

provigain **on ne s'appelle pas**

La Pocatière	St-Pamphile
Kamouraska,	Cté L'Islet,
GOR 1Z0	GOR 3X0

gain à tous

SUPER gain

BISCUITS PROVIGO

Brisures de chocolat ou beurre d'arachides

Format 16 et 14 onces **.89**

SUPER gain

PAPIER ALUMINIUM PROVIGO

Largeur 12 pouces

Rouleau de 25 pieds **.39**

SUPER gain

SACS A DECHETS PROVIGO

11x9x22

Format de 10 **.29**

AUTRES AUBAINES

THE GLACE INSTANTANE NESTEA	Format 24 onces	2.58
CAFE PREMIUM MELITTA	Format 1 livre	4.59
CAFETIERE MELITTA GC M 6	Chacune	5.29
POIS VERTS PETIT JARDIN No 1 2	Boîte 10 onces	.46
PATE A SANDWICH CORDON BLEU	4 Boîtes 3 onces	1.21
SAUCE AUX TOMATES HUNT	Boîte 7½ onces	.21
SAUCE BARBECUE CORDON BLEU	Boîte 15 onces	.39

SUBSTITUT DE SUCRE ADOLPH'S	Format 2 1-8 onces	.83
MELANGE A GATEAUX DUNCAN HINES BROWNIES	Boîte 15.5 onces	.89
MARGARINE DURE THIBAULT	La livre	.69
MARGARINE MOLLE LACTANTIA	Format 2 livres	1.57
HUILE TOURNESOL SAFFLO	Contenant 24 onces	1.35
GAUFRES A LA MODE AUNT JEMIMA	Format 10 onces	.59
BATTERIES EVEREADY TRANSISTOR Moyennes ou grosses	2 Pour	1.28
CALENDRIERS DECORATIFS PUR COTTON (Linge de vaisselle)	Chacun	1.99

PRODUITS PROVIGO

BREUVAGE PROVIGO Orange, Raisin ou fruit punch	Boîte 48 onces	.49
JUS D'ORANGE RECONSTITUE PROVIGO	Jarre 32 onces	.61

PRODUITS PROVIGO

LAIT EVAPORE PROVIGO	Boîte 16 onces	.37
LAIT INSTANTANE PROVIGO	Boîte 3 livres	2.19
ASPERGES COUPEES Choix PROVIGO	Boîte 12 onces	.51
FEVES VERTES ENTIERES PROVIGO Choix	Boîte 19 onces	.48
FEVES JAUNES COUPEES PROVIGO	Boîte 19 onces	.39
FEVES AU LARD PROVIGO Avec sauce aux tomates	Boîte 28 onces	.61
KETCHUP AUX TOMATES PROVIGO	Bouteille 32 onces	.96
SAUCE A SALADE PROVIGO	Jarre 16 onces	.66
ANANAS TRANCHES PROVIGO	Boîte 19 onces	.57
COMPOTE DE POMMES PROVIGO	Jarre 28 onces	.75
CONFITURE DE FRAISES PROVIGO Avec pectine	Jarre 24 onces	1.05
PATE A DENTS PROVIGO	Tube 150 ML	1.19
POLI ACRYLIQUE PROVIGO	Contenant 27 onces	1.39
DETERGENT BLEU PROVIGO	Boîte 4 livres 6 onces	1.89
DESODORISANT ASSORTI PROVIGO	Aérosol 14 onces	1.15

provigain pour rien

Une responsabilité importante dans la mise en marché du bois pour l'Office des producteurs de bois

(P.B.) L'Office des producteurs de bois de la région de Québec joue un rôle de premier plan dans la mise en marché du bois dans 8 comtés ruraux ou plus précisément dans huit plans conjoints de Lotbinière, Mégantic, Portneuf, Montmorency, Charlevoix, Côte Nord et enfin Lévis-Bellechasse. Ces différentes régions sont constituées en unités administratives qui relèvent de l'Office des producteurs de bois de la région de Québec.

M. Benoit Talbot, de St-Philémon qui est vice-président de l'Office des producteurs de bois de la région de Québec, souligne l'importance de l'Office par son caractère bien représentatif auprès des producteurs de bois, que ce soit au niveau des compagnies ou de l'Office de la mise en marché des produits agricoles.

Le secteur Lévis-Bellechasse s'est constitué en plan conjoint depuis 1958. Ce n'est que depuis le 11 juillet 1970, que les sept plans conjoints mentionnés précédemment ont été fusionnés du point de vue administratif dans l'Office des producteurs de bois de la région de Québec. M. Benoit Talbot soutient que pratiquement toute la province est couverte par de tels plans conjoints qui supervisent d'autres sous-régions.

Des 8,000 propriétaires de boisés de la région de Québec, seulement 3,500 seraient des producteurs mettant du bois en marché. Dans la région de Bellechasse, M. Talbot affirme qu'il s'agirait surtout du bois de pulpe pour approvisionner des compagnies telles que CIP, Papeterie Abitibi Ltée, Papeterie Reed et enfin la Consolidated Bathurst. Mais l'Office souhaiterait une uniformisation au niveau des pouvoirs des plans conjoints afin de couvrir d'autres espèces de bois, dont le bois de sciage.

Fixation des prix

Les prix offerts au producteurs varient selon les différentes régions ou plans conjoints des secteurs selon la proximité des usines de transformation. Ce n'est pas un phénomène récent, car il faut considérer le problème du transport dans la mise en marché du bois. Ainsi les producteurs plus près des grands centres seraient nettement avantagés par un coût de transport moins élevé et un prix plus élevé. L'Office étudie actuellement la possibilité de créer une industrie pour la transformation des feuillus et favoriser la mise en marché de ce produit localement. De plus, on a accepté la création d'un fond pour la recherche de nouveaux marchés. Cette prise de position du conseil d'administration sera soumise à la prochaine assemblée générale des producteurs.

Pour l'instant, l'Office continue d'établir les prix lors de négociations avec les compagnies pour chacun des plans conjoints. Ces prix sont aussi sujets à l'offre et la demande. Néanmoins, l'Office assure une bonne représentation des producteurs par le règlement d'exclusivité qu'on a obtenu de la Régie des marchés agricoles. Ainsi, les Offices de producteurs de bois deviennent les seules interlocutrices valables des producteurs auprès des compagnies lors de négociations. M. Talbot mentionne aussi que les possibilités de coupe sont établies pour chacune des régions par le ministère des Terres et Forêts et l'Office des producteurs qui voient à faire respecter ces possibilités.

Prévisions de mises en marché pour 1978

Au niveau de la province entière, des prévisions de mise en marché sont prévues annuellement. Les prévisions pour 1978 s'annonceraient à 1,028,500 cordes pour le résineux et à 701,600 pour les feuillus pour un total de 1,730,000. M. Talbot tient à préciser que ces prévisions pourraient être dépassées. Les producteurs pourront donc livrer du bois de pulpe dès le mois de janvier à condition qu'il soit bien accessible pour le chargement. Les producteurs devront donc faire en sorte que le bois soit facilement accessible pour la livraison qui serait pratiquement immédiate. Cette situation, on l'attribue au fait que l'inventaire soit plus bas que la normale.

Dans la région de Lévis, Bellechasse, les prévisions pour le sapin et l'épinette brut sont à 47,500 cordes tandis que le tremble brut est à 1,900 et le feuillu mélangé à 1,000.

Nouveau quota

Au cours de 1978, un nouveau règlement a établi le quota à ½ corde à l'acre en ce qui a trait à la mise en marché. La Régie des marchés agricoles a d'ailleurs approuvé ce règlement. Chaque producteur devra se conformer au quota proportionnel à son étendue de boisé. Cependant, il faudra toujours tenir compte de l'offre et de la demande.

Les producteurs de bois de la région Lévis-Bellechasse recevront donc leur contingentement pour l'année 1978 dès le début de janvier 1978.

M. Benoit Talbot est le vice-président de l'Office des producteurs de bois pour la région de Québec qui regroupe 8 comtés. Il agit de par ses fonctions à titre de négociateur auprès des compagnies afin d'assurer la mise en marché du produit forestier.

Tél.: 884-2908
MORISSET PIECES D'AUTOS Enr.
MECANIQUE GENERALE
VENTE ET ACHAT DE PIECES D'AUTO
SERVICE DE REMORQUAGE
LONGUE DISTANCE
St-Michel, Cté Bellechasse, Qué.

IMPRIMERIE NOUVELLE
MAGNYMONTOISE INC.
7 Rue du Peuple,
Montmagny, P.Q.
G5V 3A7
Tél.: 248-0533
Papeterie de bureaux - Travaux en couleurs - Circulaires
Programmes - Pancartes - Cartes d'Affaires - Faire-parts - Papier NCR
En somme nous imprimons de tout

PIERRE BEGIN CGA
Comptable général licencié
47 rue Turgeon
Armagh Comté de Bellechasse
Téléphone: (418) 466-2566

ti-douard bricole...
ti-douard bricole...
ti-douard bricole...
ti-douard bricole...
ti-douard bricole...
ti-douard bricole...
ti-douard bricole...
Vous est présenté par votre Centre du Bricoleur
EDOUARD GENDREAU INC.
111, Boul. Taché-Ouest.
Montmagny.

JP DISTRIBUTEUR
gros et détail
– Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
– Acier de toutes dimensions
– Broche, clôtures de ferme et industrielle
248:3800
:3870
:3872
MANUFACTURIER
– Barrières métalliques
– Usinage, soudure tout genre
– Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes
Location: *Services de GRUES MOBILES*
J. PICARD & FILS INC.
St-Pierre, cté Montmagny

MATERIAUX D'ISOLATION ET D'INSONORISATION

L'insonorisation adéquate est de plus en plus exigée dans les bâtiments actuels. Le public se rend suffisamment compte de l'inconvénient du bruit et exige des systèmes d'insonorisation efficaces, à la fois dans la construction commerciale et résidentielle. Grâce à sa recherche d'avant-garde, C.G.C. est au premier rang de la mise au point de nouveaux systèmes et de nouveaux produits pour établir une isolation phonique efficace et économique, dans tous les bâtiments neufs ou restaurés.

Les coussins isolants RED TOP (ordinaires) se composent de fibre minérale mécaniquement formée en un coussin uniforme de dimension définie et de densité contrôlée. Un côté porte un papier asphalté solide qui sert également de rebord de clouage, tandis que l'autre côté porte un papier kraft poreux, durable, résistant au feu. Des coussins nus, sans papier, sont également disponibles. Ils s'utilisent dans les cloisons, les planchers et les plafonds à charpente de bois pour en améliorer l'insonorisation et l'isolation. Epaisseur: 2'' et 3''; largeur: 15'', 19'' et 23''; longueur: 4', 8'.

Les coussins insonorisants RED TOP sont des coussins semi-rigides en fibre minérale, sans papier, de dimension uniforme et de densité contrôlée. Quand on les installe dans les évidements de la cloison, entre le plancher et le plafond, ces coussins contribuent à améliorer l'indice de résistance au feu et augmenter grandement les indices d'insonorisation des cloisons. Se manipulent et se coupent aisément. Ils se posent facilement. Classification de risque d'incendie: propagation de la flamme, 25; combustible contribué, 20; fumée dégagée 0. Epaisseur: 1 ½'', 2''; largeur: 16'' et 24''; longueur: 48''.

Programme d'isolation thermique

La plupart des matériaux d'isolation tels que laine minérale en rouleaux ou à souffler, panneau tentest (insulboard), foam blanc, styrofoam bleu, etc. font partis d'un programme d'isolation pour résidences canadiennes. Le dépliant "Comment faire ma demande de subvention" mentionne que la description de ces produits doit figurer sur la facture du marchand et doit porter le numéro d'approbation de la SCHL.

Si vous désirez obtenir plus de détails à cet égard, Ti-Douard Bricole et ses acolytes se feront un plaisir de vous répondre.

Lors de l'élection du nouveau comité de Loisirs à St-Raphael, l'ex-comité des Loisirs a tenu à souligner tout le travail accompli par le président qui a occupé cette fonction pendant quatre ans. En signe d'appréciation, la secrétaire Mlle Françoise Lemelin offre à M. Pierre Beaudoin une plaque souvenir.

Nouveau Comité de loisirs à St-Raphaël

(P.B.) A la grande surprise des personnes présentes lors de la réunion pour l'élection d'un nouveau comité de Loisirs, au Centre Communautaire de St-Raphaël jeudi dernier, la plupart des membres qui avaient démissionnés en bloc, la semaine dernière, ont accepté à nouveau des charges à l'intérieur du nouveau comité.

Ainsi, Mlle Françoise Lemelin, MM Daniel Gonthier, Raynald Roy, Vincent Gagnon, Yvon Labrecque et Richard Gagnon ont tous été nommés comme directeurs dans la nouvelle organisation. De plus, d'autres citoyens de St-Raphaël n'ont pas refusé les charges que l'on a bien voulu leur confier. Dorénavant, MM Léandre Coulombe, Gilles Roy, Réal Carbonneau, Edmond Routhier et Roger Routhier agiront à titre de directeurs. Quant à Mme Berthe Fradette, elle représentera le Conseil du village au sein de ce comité.

La semaine prochaine, on devrait connaître le délégué du Conseil de la paroisse et les postes qui seront occupés au sein de l'exécutif.

MATELAS **CONDOR** ENR.
C.P. 98, CAP-ST-IGNACE, QUÉ.
G0R 1H0 Tél.: Bur. 246-5611
MANUFACTURIER DE MATELAS ET DE LITS CONTINENTAUX
SPECIALITE: fabrication de matelas particuliers pour personnes souffrant de déviation de la colonne vertébrale.

La voix du peuple

Pour le respect de la vie

M. le Premier Ministre René Lévesque

Le 31 mai 1977, le Front Commun pour le respect de la vie vous félicitait vous et ceux des membres de l'exécutif de votre parti qui avaient su exercer leur liberté d'accepter ou de refuser la résolution soumise par les membres les plus extrémistes de votre parti sur la question avortement.

Nous apprenons avec stupéfaction par le journal Le Devoir du 14 décembre, que maintenant le cabinet des ministres donnait mandat le 23 novembre dernier au Ministre des Affaires Sociales d'examiner la possibilité d'implanter 20 cliniques d'avortement thérapeutique.

Comment expliquez-vous ce changement d'attitude de votre part! Pierre Marois dit: "Que vous allez vous attaquer aux problèmes inhérents aux comités d'avortement thérapeutique déjà en place et qui ne fonctionnent pas parce qu'il y a des médecins objecteurs de conscience".

Vous savez très bien que la grande majorité des médecins ne veulent pas tuer les enfants conçus mais non encore nés ceux-là même qui demandent le plus de protection parce que plus faibles.

Devons-nous comprendre que vous forceriez les médecins à agir contre leur conscience et nous imposer un régime qui nierait à l'enfant conçu le droit de naître, comme c'est le cas dans les états totalitaires!

Nous appuyons sans condition la position de l'association des médecins du Québec pour le respect de la vie dans la démarche qu'ils ont entreprise pour s'opposer à l'implantation de ces cliniques de la mort.

Nous vous laissons savoir que nous combattrons cette mesure administrative du Ministère des Affaires Sociales avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Bien à vous.

Me André Marois,
Président
Front Commun pour le respect de la Vie

LEANDRE BOUTIN
ASSUREUR-VIE
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny [Québec]
Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli [Québec]
Téléphone Bur.: [418] 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510

Ambiance
DECORATION INTERIEURE
Pour votre résidence ou votre commerce
7580 Boul. Henri-Bourassa Charlesbourg
627-0340
REJEAN SIMARD Décorateur ensemblier

Dites-le ... A vos amies

Notre Vente Annuelle

de fin d'année

est en cours!

ENSEMBLES-PANTALONS
JUPES
ROBES
MANTEAUX DE CUIR "LONGS"
CHANDAILS
BLOUSES
PANTALONS
GAUCHOS
MANTEAUX DE DRAP

1/2 prix

1 Lot de chandails à **$3.99**

Bas Discrétion **.50 la paire**

C'est pas un secret...
des spéciaux aussi formidables, on les trouve:
Chez Nicole Enr.
62 est St-Jean Baptiste, Montmagny
248-0427

Ne manquez pas ça!

Ces élèves de l'école Mgr Sirois à Cap St-Ignace, prennent place près de l'illustration représentant les thèmes de la période de l'avent.

Des cérémonies qui soulignent l'Avent à l'école Mgr Sirois

(D.G.) Pendant la période de l'avent, les élèves et le personnel de l'école Mgr Sirois de Cap St-Ignace, ont participé à des cérémonies à caractère religieux dont l'organisation reposait sur le comité de pastorale de l'institution.

Ces célébrations qui se déroulaient à raison d'une par semaine, demandaient la collaboration d'un groupement défini, invité à déposer les symboles puisés à même les thèmes de l'avent et matérialiser pour être affichés sur l'illustration produite à cet effet. Vendredi le 23 décembre, se tenait la cérémonie terminale couronnant ces manifestations.

La Jeune Chambre poursuit son action en vue d'aménager une aire de repos à Montmagny

(D.G.) Dans son optique de rendre opérationnel le terrain actuellement vacant où s'érigeait autrefois l'Externat classique, la Jeune Chambre de Montmagny a élaborée un projet soumis dans le cadre d'un programme Canada au travail. Vraisemblablement, la demande formulée, pour un montant approximatif de $75,000., sera analysée au cours du 3e volet d'application de ces programmes de création d'emplois. M. Michel Belcourt, président de cet organisme nous faisait part de ces renseignements, jeudi le 22 décembre dernier.

La consistance du projet englobe d'abord l'aménagement d'une aire de repos ainsi que d'un parc d'amusement avec l'équipement approprié, destiné à l'usage des enfants. Aménager un centre de plein air propice à la pratique du ski de fond, de la bicyclette, etc... et situé sur un terrain à l'arrière de la polyvalente Casault, se greffe à la teneur du projet. Par ailleurs, il poursuivait en divulguant que la ville apporterait son appui à ce projet. Donc, les démarches entreprises par la Jeune Chambre sur ce dossier visent à décrocher les subventions nécessaires pour débuter la réalisation de ce développement.

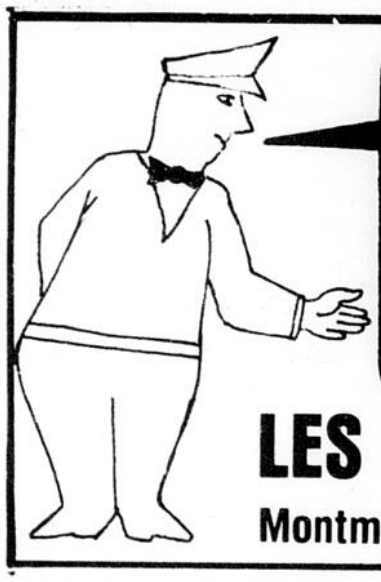
Je m'appelle
MARIO
Je vends de l'huile.
LES HUILES MORIN INC.
Montmagny 248-2270

Le développement
économique,
on s'y implique!

Pour vos projets d'expansion ou
de fabrication de nouveaux produits,
nous sommes là pour vous aider.

CONSEIL ECONOMIQUE
DE MONTMAGNY INC.

29, avenue Bélanger,
Casier postal 458,
MONTMAGNY, Qué. G5V 3S9
Téléphone: 248-4825

Vous voulez offrir un cadeau
à l'occasion du nouvel An?
Nous avons ce que vous cherchez
Passez nous voir, notre choix est vaste!

LP Lemieux & Proulx inc.
47 Est, St-Jean Baptiste
Montmagny 248-3400

Boutique

LA JOLIE QUÉBÉCOISE Inc.

109 St-Jean-Baptiste, Montmagny **248-4834**

Galeries La Pocatière, La Pocatière **856-1733**

Galeries Témis, Cabano **854-2317**

Commençant mardi le 27 décembre 1977

1¢ **VENTE** 1¢

C'est plus qu'une vente, c'est un événement

A VOUS D'EN PROFITER!

Tout en magasin à 2 pour 1

sauf les ensembles de ski, les jeans

et les brassières qui sont réduits de **30%**

Venez tôt le choix est à son meilleur

TOUTE VENTE EST FINALE

AUCUNE MISE DE COTE

INFERIEURE A $50.00

CETTE VENTE EST LA MEME

DANS LES TROIS BOUTIQUES,

MONTMAGNY,

LA POCATIERE ET CABANO

LES CARTES DE CREDIT

CHARGEX VISA ET

MASTER CHARGE

SONT ACCEPTEES

VENTE FETES D'AMOUR

JEANS	20%
20%	20%

25%	CHEMISES
PAGUCCI	QUEBEC

CHANDAILS	1
30%	3

JEANS	Lois	VELOURS
14.99	14.99	14.99

VIENS
NOUS VOIR
ON T'ATTEND

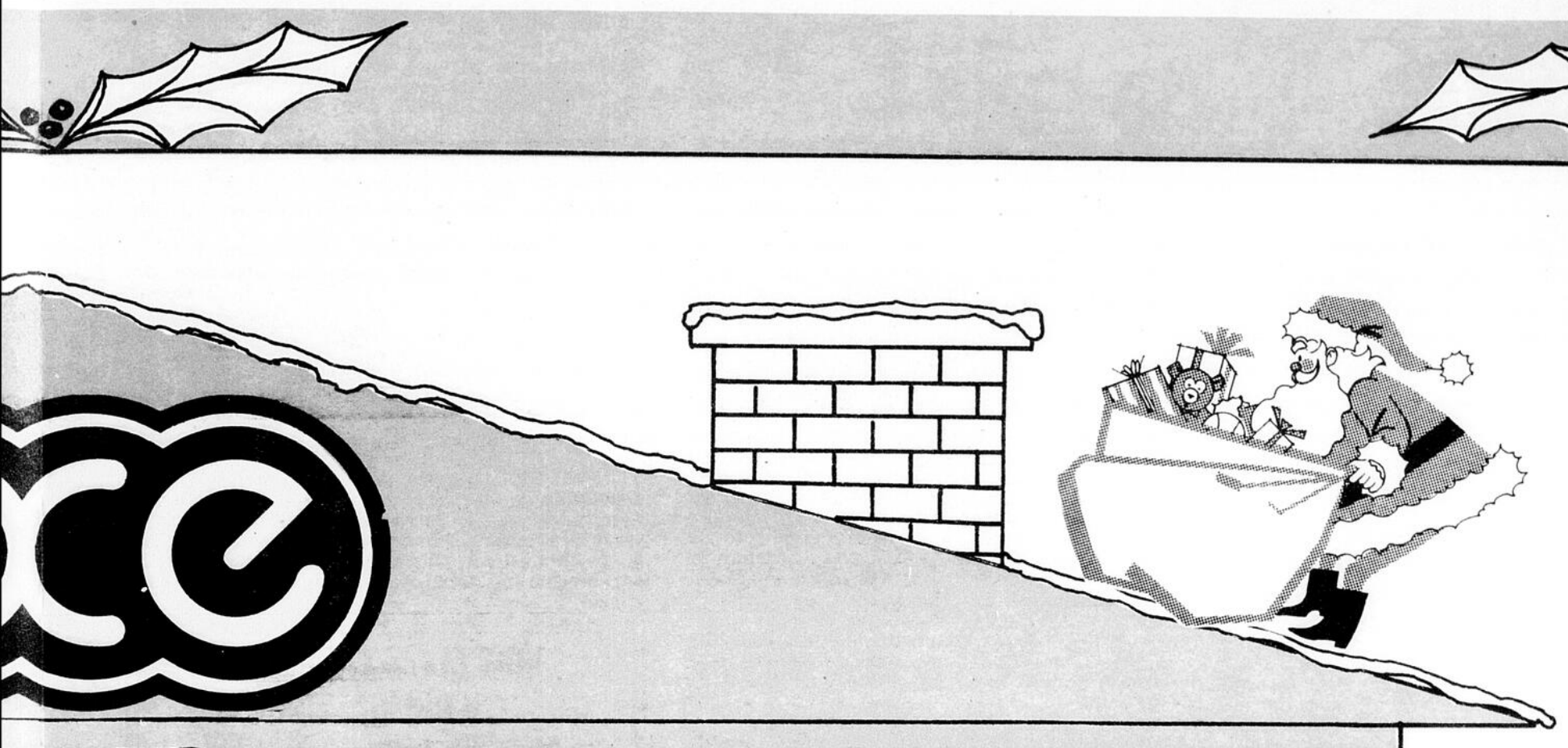

LS	100% laine pour hommes
D	30%

CHANDAILS COL ROULE	100% acrylique
9.99	9.99

BALANCE	JEANS
9.99	

VIENS
OUS VOIR
T'ATTEND

UNISEXES	CHANDAILS
9.99	8.88

BONNE
ANNEE

TOUT CE QUE
VOUS DESIREZ

Toujous le vrai spécialiste du JEANS

croc-l'oeil

SAM-DIT-RETRO.- Une soirée de musique style Rétro-Pop se tiendra samedi le 7 janvier prochain à Place Le Germoir. La musique des années 1950 à 1970 sera à l'honneur. Les costumes ne sont pas obligatoires, mais des prix seront attribués aux porteurs des trois meilleurs costumes. Faites vite, le nombre de cartes d'entrée est limité.

CERCLE MARIE-NOELLA.- Les Filles d'Isabelle du Cercle Marie-Noella sont invitées à participer à leur prochaine réunion qui aura lieu mardi le 17 janvier à 20 heures au Centre communautaire de St-Raphael. Bienvenue à toutes. On célèbrera l'an nouveau.

SOIREE DANSANTE A ST-DAMASE.- Samedi le 31 décembre, le Club des Cerfs Inc. de St-Damase vous invite à venir fêter le jour de l'an à la salle municipale de l'endroit à 20.30 hres. L'orchestre Le Trio Lord sera en vedette.

SOIREE DE DANSE A ST-MARCEL.- Pour terminer l'année, le 31 décembre prochain, il y aura danse populaire et moderne avec l'orchestre "Les Blue Stars", à l'Hôtel Pelletier de St-Marcel. Pour informations supplémentaires, communiquez à 447-2365.

SOIREE DES ROIS.- La Jeune Chambre de Jardi tiendra, pour la seconde année consécutive, une soirée des Rois, à 20 heures, le six janvier. Ce sera à la Chaumière du Port, à St-Jean Port-Joli, et Roger Journault sera au piano-bar.

L'AGE D'OR DE ST-PAMPHILE.- Le Club de l'Age d'Or de St-Pamphile invite tous les membres du club pour un souper au local de l'Age d'Or, dimanche le 8 janvier à 5 heures 30, ce souper est gratuit pour les membres. Les membres qui voudront prendre part à ce souper sont priés de donner leurs noms au plus tard le 5 janvier avant-midi, après ça il sera trop tard pour en accepter d'autres. Et le soir, toujours dimanche le 8 janvier, à la Salle municipale de St-Pamphile grande soirée récréative pour tout le monde avec l'orchestre "Le Trio Lord", invitation à tous pour le 8 janvier à cette grande soirée.

TOURVILLE.- La garde paroissiale de Tourville clôturera l'année 77 par une soirée dansante le 31 décembre au gymnase de Tourville. C'est un rendez-vous.

ST-ADALBERT.- Samedi 31 décembre grande présentation des duchesses de St-Adalbert. Orchestre de renommée. Le bonhomme vous y invite personnellement.

LE NOEL DES CIBIEURS A STE-PERPETUE.-Le Club de Radio Les Pionniers des Montagnes Inc. clôturera l'année 77 par une rencontre sociale qui se déroulera le 30 décembre à l'Hôtel Cloutier de Ste-Perpétue. Le Père Noel sera présent et il distribuera des nombreux prix de présence. C'est une invitation à tous les cibieurs et à la population en général.

SOIREE DU JOUR DE L'AN A STE-LOUISE.- Le 1er janvier, il y aura soirée de danse, à la salle du couvent de Ste-Louise, à 21 heures. L'orchestre invité est celui des Frères Lizotte, de nombreux prix de présence seront attribués. Bienvenue à tous.

SOIREE DU JOUR DE L'AN.- Une soirée du Jour de l'An se tiendra samedi le 31 décembre au Club les Appalaches Inc. A l'occasion il y aura danse avec orgue. Un goûter sera servi à la fin de la soirée. Pour l'achat de vos cartes, communiquez avec les directeurs. Hâtez-vous car le nombre est limité. Bienvenue à tous.

LA DEFONCEE.- Il s'agit de la première activité prévue au programme du Festival de St-Roch des Aulnaies 1977-78. Messieurs Gaétan Deschênes et Normand Ouellet feront les frais de la musique dès 21.00 hres à l'Oasis. A cette occasion, le macaron du Festival, ainsi que les billets pour la rafle seront également en vente.

ACTIVITE DU CARNAVAL DE ST-VALLIER.- Dans le programme du carnaval de St-Vallier 77-78, figure une soirée de clôture de fin d'année prévue pour le 31 décembre. L'orchestre Les Amicals fera les frais de la musique.

ST-MARCEL.- La garde paroissiale invite toute la population de St-Marcel, les visiteurs du temps des Fêtes ainsi que les gens des paroisses voisines à venir fêter la fin de l'année 1977 et saluer la nouvelle année 1978 à l'occasion de la soirée annuelle du 31 décembre à la salle municipale. Cordiale bienvenue à tous.

PODIATRE
MME NORMANDE PARINO
BUREAU: 1er et 3 ième Lundi du mois à la Villa Rachel, 96 Est St-Jean Baptiste, Montmagny
HEURES: 10 hres A.M. à 8.30 hres P.M.
POUR RENDEZ-VOUS: Téléphone: 248-1706
BUREAU QUEBEC: 1486 ouest Boul. St-Cyrille Coin Eymard, G1S 1X2 Tél.: 688-1685

DENTUROLOGISTE
André Normand
21 Valcourt, Montmagny
248-0849

Tél: Bur. 248-1358 Tél. Rés.: 248-2545
A. & A. COULOMBE ENR.
ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement
R.R. NO. 1
Montmagny, P.Q.
Concessionnaire John Deere

MRM MONTMAGNY READY-MIX INC.
"Béton préparé de Montmagny"
BETON

SERVICE PRIX
QUALITE
Usine No. 1 - Montmagny 248-0953
Usine No. 2- St-Raphaël 243-2102
Usine No. 3- La Pocatière 856-3409
Usine No. 4 - St-Anselme 885-4096
Carrière St-Raphaël 243-2106
Transport de
GRAVIER—PIERRE—SABLE

CHRONIQUE D'ESTHETIQUE

L'AMAIGRISSEMENT

C'est très important, dans le but d'une bonne santé. La majorité des grosses personnes s'essoufflent plus vite et souffrent de plusieurs maux.

Même les petites personnes peuvent souffrir de problèmes: un gros ventre. Ceci est dû à l'encombrement de l'intestin. Il y a aussi la pauvreté du sang, une respiration incomplète, vos muscles abdominaux travaillent moins, donc le ventre se distend et les organes digestifs prennent de l'ampleur.

Pour corriger, prenez bien vos respirations et manger moins, votre estomac réduira de volume.

Nous mangeons trop et mal. Il serait bon d'avoir un régime équilibré afin de manger ce qui est nécessaire et de laisser tomber le surplus.

Line Rouillard

COUPON D'ABONNEMENT
J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER
Pour une période de.....ans
Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.
NOM.....
ADRESSE.....
6 mois $7.00
1 an $12.00
2 ans $22.00
Etats-Unis 1 an $23.00
Camelots $0.35
RETOURNEZ A: "PEUPLE-COURRIER" C.P. 430, Montmagny G5V-3S7

Société d'Amélioration Résidentielle, Commerciale et Industrielle enr.
248-3440
CONSEILLERS TECHNIQUES
194, 3e AVENUE, APPT. 2, MONTMAGNY, P.Q. - G5V 3N7

NOUVELLES EMISSIONS D'OBLIGATIONS
10% INTERETS
C.L.S.C. Trois-Saumons (St-Jean Port-Joli) 19-1-87
Crédit industriel Desjardins 15-12-84
—Intérêts payables 2 fois par année
—Aucun frais d'acquisition
—Frais d'appels interurbains acceptés
Pour renseignements
JACQUES GAUDREAU
158 Ave Collin,
Montmagny 248-2700

Moison Rousseau et Cie Limitée, Bureau 1814, 300 Place Victoria, Montréal H4Z 1G2 Tél.: 866-1551.
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières et des bourses de Montréal et Toronto.

LES LIVRES DE LA SEMAINE
LES ANTHROPOIDES
Roman d'aventures
Gérard Bessette
Ed. La Presse
QUAND ON REVOIT TOUT CA
Juliette Petrie
"Le burlesque au Québec de 1914 à 1960"
LA BONNE TABLE
Juliette Huot (Ed. de l'Homme)
LIBRAIRIE CHEZ PAUL
Paul Fournier, prop.
149, Ave de la GARE, MONTMAGNY, G5V 2T4
Tél.: 248-2482

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1977

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

provibec

vous propose...

RICHARD FOURNIER
751, Route de l'Eglise,
St-Jean Port-Joli **598-3235**

PROVIBEC MONTMAGNY
SALUSTE JACQUES ET FILS INC.
206, Ave de la Gare, **248-0444**

PROVIBEC ST-EUGENE CTE L'ISLET
PHILIPPE NORMAND ET FILS
247-3120

MARCHE PROVIBEC
10 Boul. de La Paix
St-Henri de Lévis **Tél.: 882-2851**

BREUVAGES:

CAFE MELITA Premium	Format 1 livre	4.59
JUS DE PAMPLEMOUSSE PUR NON SUCRE LIBBY	6 Boîtes 6 onces	1.21
JUS DE TOMATES LIBBY Fantaisie	Boîte 48 onces	.69
LAIT CONDENSE EAGLE BRAND	Boîte 14 onces	.82
EAU MINERALE ST-YORRE	Bouteille 32 onces	.59

CEREALES:

CEREALES NEWPORT A 2	Format 8 pintes	.90

SOUPE:

SOUPE LIPTON Poulet & Nouilles	Format 2 enveloppes	.43

LEGUMES EN CONSERVE:

MACEDOINE PROVIGO Choix	Boîte 19 onces	.41
POMMES DE TERRE PROVIGO Entières ou tranchées choix	Boîte 19 onces	.34

SAUCES ET DINERS PREPARES:

CRABMEAT LUXURY	Boîte 6 onces	2.09
FEVES AU LARD LIBBY Brun fonce	Boîte 19 onces	.52
HAMBURGER FIXIN Boeuf & Nouilles	Format 7 onces	.71
JAMBON CUIT MAPLE LEAF FESSE	Boîte 1½ livre	3.41
SPAGHETTI PROVIGO Avec sauce tomate et fromage	Boîte 28 onces	.51
SAUCE A LA VIANDE PROVIGO	Boîte 14 onces	.55
SAUCE AUX TOMATES HUNT	Boîte 7½ onces	.20

CONDIMENTS:

SAUCE A SALADE PROVIGO	Jarre 16 onces	.66
SUBSTITUT DE SEL ADOLPHE	Format 96 grammes	.73
MARINADES SUCREES PROVIGO	Jarre 32 onces	1.09

ARTICLES DE CUISSON:

HUILE D'OLIVE PURE PASTENE	Boîte 500 ML	1.90
MARGARINE DURE CREMEX	La livre	.57

DESSERTS ET COLLATIONS:

BONBONS HENRI Sacs varies	Format 1 livre	1.09
SALADE DE FRUITS PROVIGO Fantaisie	Boîte 14 onces	.53
BEURRE DE CARAMEL VACHON	Format 14 onces	.63
BEURRE D'ARACHIDES PROVIGO	Jarre 16 onces	.82

ARTICLES DE MENAGE:

EMPOIS PROVIGO	Aérosol 16 onces	.79
JAVEL CONCENTRE PROVIGO	Gallon 128 onces	.79

PRODUITS DE SANTE ET BEAUTE:

RINCE BOUCHE PROVIGO	Bouteille 16 onces	.79
SAVON DE TOILETTE PROVIGO	3 barres pour	.99

DIVERS:

BATTERIES EVEREADY Transistor grosses ou moyennes	2 pour	1.28
CARTES A JOUER CLAIRIDGE	Le jeu	1.40
NOURRITURE POUR CHIEN PROVIGO KIBBLE	Format 2 Kilos	1.05

THE PROVIGO
Orange pékoe
Boîte de 100 sachets

1.49

MAIS EN CREME
PROVIGO
Boîte 19 onces

.39

JEUNE DINDON Catégorie A Canada
congelé, éviscéré toute pesanteur
de 5 à 24 livres La livre **.79**

PORC HACHE DECONGELE	La livre	.87
FESSE DE JAMBON CUIT Partie de la croupe Dégraissée, découennée Prêt à manger	La livre	1.28
BACON TRANCHE SODOR	La livre	1.49
SAUCISSE FUMEE SWIFT	La livre	.89
VIANDE A FARCIR SCHNEIDER	Format 16 onces	.85
TOURTIERE SURGELEE BILOPAGE OU ROY	Format 16 onces	.93
SALADE DE CHOUX COORSH	Format 32 onces	.79

PATE DE FOIE
CORDON BLEU
Boîte 7 onces

.49

PECHES DEMIES OU TRANCHEES
PROVIGO Choix
Boîte 14 onces

.44

ORANGES SUNKIST "NAVEL"
Produit de la Californie
Grosseur 113
La Douzaine
.99

RAISINS EMPEREUR
Produit de la Californie
Canada No 1
La livre
.53

CELERI
Produit de la Californie
Canada NO. 1
Grosseur 24
Chacun
.49

OIGNONS
Produit du Québec
Canada No. 1
Sac 5 livres
.59

LAITUE POMMEE
Produit de la Californie
Canada No. 1
grosseur 24
Chacune
.49

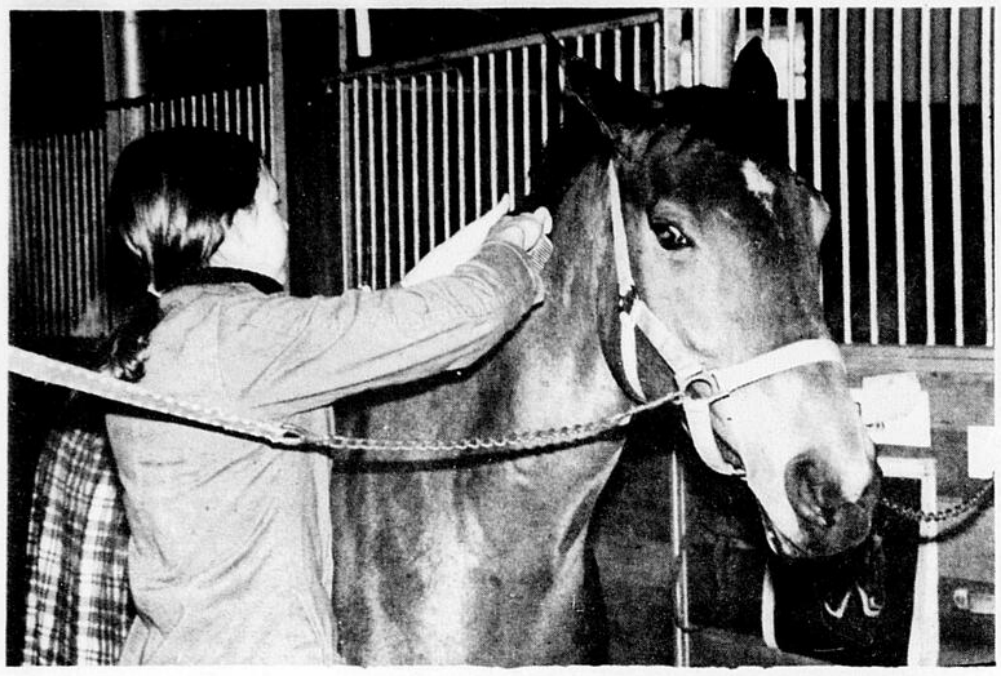

A l'ITA de La Pocatière, une des options les plus populaires demeure la technologie équine. Si vous y songez, il serait bon de savoir que l'on exige des candidats une certaine connaissance des chevaux. Comme ces nobles bêtes requièrent un soin constant, les étudiants doivent veiller à leur entretien tous les jours.

Un bon choix de carrière

La technologie agricole

Québec --- Si vous êtes un adepte des sciences naturelles, devenir technologiste agricole peut répondre à vos aspirations. Vous pouvez acquérir une solide formation en ce domaine à l'Institut de technologie agricole (ITA) de La Pocatière ou encore à l'Institut de technologie agricole et alimentaire (ITAA) de St-Hyacinthe.

Ces deux institutions de grande renommée forment des travailleurs spécialisés en mesure d'oeuvrer dans des organismes agricoles ou para-agricoles, à la production, à l'aménagement, à la transformation ou à la mise en marché des produits agricoles et alimentaires.

L'éventail des spécialisations offertes est assez vaste. A l'ITAA de St-Hyacinthe, on propose aux futurs technologistes agricoles les options suivantes: technologie laitière, technologie alimentaire, génie industriel alimentaire, machinisme agricole, hydraulique agricole, hygiène publique, horticulture ornementale, horticulture légumière et fruitière ainsi que zootechnie. A l'ITA de La Pocatière, on accueille les intéressés en technologie équine, bio-conservation du milieu rural, économie rurale, génie rural, phytotechnologie, technologie des sols et zootechnologie.

Conditions d'admission

Les cours en technologie agricole durent trois ans et pour y être admis, les candidats doivent avoir complété un secondaire V avec concentration en chimie (522), mathématique (522) et physique (422) ou posséder une formation jugée équivalente. Au terme de leurs études, les étudiants reçoivent un diplôme du ministère de l'Agriculture du Québec avec mention de leur option ainsi qu'un diplôme d'études collégiales (DEC) du ministère de l'Education.

Les débouchés

Comme bien des étudiants, vous vous demandez sans doute: "Et après, trouverai-je un emploi en technologie agricole?" Sans doute, car jusqu'à présent, le placement des étudiants s'est avéré très bon (presque à 100%). Divers organismes gouvernementaux, des municipalités, des coopératives et des entreprises privées ont fait appel aux finissants des ITA. La formation polyvalente qu'on y dispense constitue un atout et vous permet de dénicher un emploi dans une domaine connexe à votre spécialisation.

La vie dans les ITA vous plaira: vous y rencontrerez des jeunes de tous les coins du Québec et participerez à une vie étudiante intense. L'association étudianate favorise la réalisation de projets d'intérêt et de nombreuses activités sportives et socio-culturelles s'offrent à vous. De plus, vous pourrez bénéficier des services comme la cafétéria, la pastorale, le placement étudiant. Il n'y a cependant pas de résidence à l'intérieur des instituts, mais on tient à jour un répertoire des logements et des pensions où vous pourrez vous loger convenablement durant l'année scolaire. Vous pouvez aussi obtenir des prêts et bourses, le système étant le même que celui des autres Cegeps.

Si vous êtes l'un des nombreux candidats intéressés, vous devriez vous inscrire au plus tôt. La date limite pour présenter votre demande d'admission: le 1er avril 1978, pour l'année scolaire 1978-1979.

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec: l'Institut de technologie agricole et alimentaire, 3230, rue Sicotte, St-Hyacinthe, J2S 2M2 ou l'Institut de technologie agricole, La Pocatière, GOR 1XO

Canada au Travail: deux projets totalisent $120,199 à St-Pamphile et Mont-Carmel

(C.C.) Deux nouveaux projets acceptés, dans le cadre du programme fédéral Canada au Travail phase 11, portent à $1,524,101 le total des subventions accordées, à date, dans le comté de Kamouraska-L'Islet. Le nombre d'emplois temporaires créés, lui, est de 303.

Les deux projets qui viennent d'être acceptés se dérouleront à St-Pamphile et à Mont-Carmel. A St-Pamphile, la subvention accordée est de $89,784 et elle permettra la création de 14 emplois; les promoteurs sont MM. Claude Lord, directeur des Loisirs de Ville St-Pamphile, et Richard Pelletier, secrétaire-trésorier.

Pour Mont-Carmel, la subvention est de $30,415 et ce sont MM Elphège Lévesque et Maurice Lévesque qui sont les promoteurs. Le nombre d'emplois temporaires créés, dans ce dernier cas, sera de cinq.

TELEVISION
VENTES ET SERVICE
STEREO — TELEVISION
•TELE-COULEUR MODULAR
•MEUBLES STEREOS
•COMPACTS ELEMENTS
"APPELEZ"
ZENITH
La qualité doit y être pour que le nom soit apposé.
Service de Radio-T.V. Enr.
A. Thibault, Prop.
Laveuses, réfrigérateurs, poêles, accessoires électriques
St-Eugène, Cté L'Islet 247-3777
3 ans de garantie pièces et main d'oeuvre

FAITES-EN LA PREUVE:
IL EST BIEN PLUS AVANTAGEUX
de voyager avec...
AUTOBUS CENTRE SUD LTEE.
qu'en automobile...
SERVICE D'AUTOBUS:
•Québec •L'Isletville
•Lévis •St-Pamphile
•Montmagny
•Autobus luxueux et confortables avec air climatisé, toilettes, etc...
•Location d'autobus pour voyages en groupe
•Service rapide pour transport de vos colis
Contribuez à épargner l'énergie.
Eliminez les soucis de la route
Economisez sur toute la ligne
SERVICE SUPPLEMENTAIRE
A compter du 3 janvier 1978 l'autobus se rendra à St-Cyrille les mardi, mercredi et jeudi
Arrivée à St-Cyrille à midi
Depart pour Québec à 14.30 hres.
Pour voyager en toute sécurité...
AUTOBUS CENTRE SUD LTEE.
1020 Fernand Rancourt
Cap Rouge, Québec, GOA 1KO. (418) 653-8899
CONSULTEZ VOTRE AGENT LOCAL

ALAIN BOULAY
PHARMACIEN
87, 7e rue
L'Isletville, P.Q. 247-3978
POUR URGENCE: 247-5163

ON S'EN VIENT TE VOIR!
Depuis le temps que ça te tente d'entrer dans les Forces, voilà ta chance! Viens jaser avec nous! Cela ne t'engagera à rien et tu connaîtras enfin tous les avantages offerts par les Forces armées canadiennes . . .
• un bon salaire
• une vie d'action
• une carrière solide
• possibilité d'études payées
• un esprit d'équipe qu'on ne trouve pas dans le civil.
LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SI LA VIE T'INTÉRESSE
Le Sergent Désilets, conseiller en carrières militaires sera à MONTMAGNY au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, de 10.00 hres à 14.00 hres le 3 et 17 janvier 78.
Viens donc jaser avec lui!

24 HRES
restaurant EL PONCHO
Lors de votre prochain passage, venez déguster un steak grillé sur charbon de bois
Au Bar La Siesta, musique continuelle!
ROUTE 20, SORTIE 200 SUD, ROUTE KENNEDY, LÉVIS

LaSalle SVP
sélection valeur prix

VENTE DE BLANC

FAITES PROVISION ET EPARGNEZ!

- Prix en vigueur jusqu'à samedi
- Tant qu'il y en aura !
- Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

50% D'ESCOMPTE

SUR TOUTES LES DÉCORATIONS DE NOËL ET ARTICLES D'EMBALLAGE DE CADEAUX

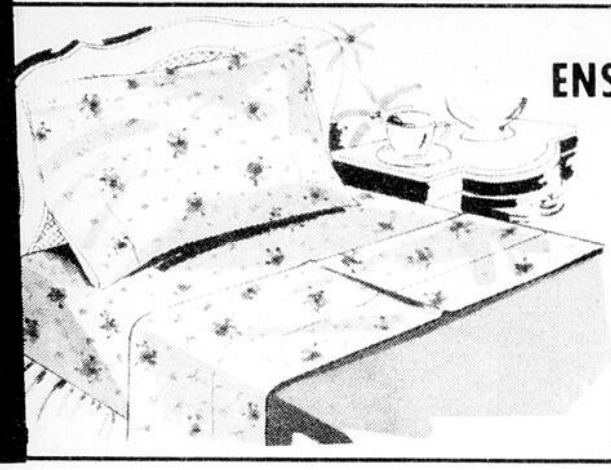

TRÈS BON ACHAT ! ENS. DRAPS SANS REPASSAGE

PRIX COUPE 3.96

$13 L'ENS. Prix régulier LaSalle 16.96

$16 L'ENS. Prix régulier LaSalle 19.96

Draps et taies 50% polyester/50% coton au repassage permanent. L'ensemble pour lit jumeau consiste en: 1 drap plat, 1 drap emboîtant et 1 taie d'oreiller. Pour lit double, même composition mais avec 2 taies. Choix d'imprimés et de coloris.

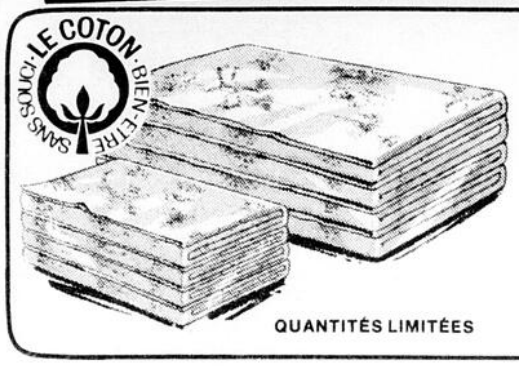

QUANTITÉS LIMITÉES

DRAPS ET TAIES SANS REPASSAGE

Draps lit jumeau	Draps lit double	Taies d'oreiller
$5	$6	$3

Draps et taies 50% polyester/50% coton sans repassage. Choix de draps plats et emboîtants pour lit jumeau et double. Imprimés variés sur fond ivoire.

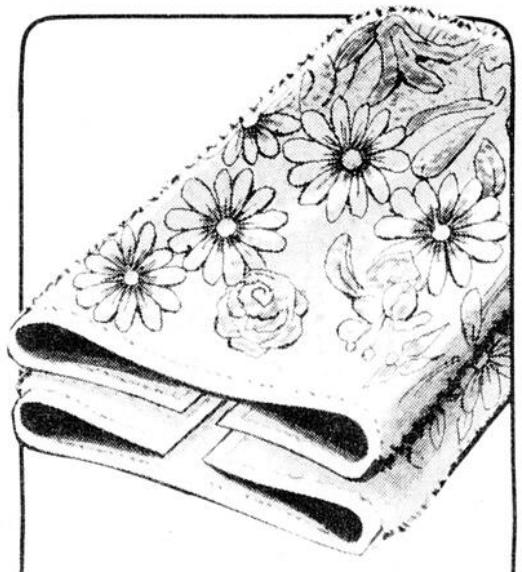

SERVIETTES DE BAIN JACQUARD

20" x 40" 1.15

Tissu éponge 100% coton doux et absorbant. Grand choix d'imprimés et de coloris.

ENS. SERVIETTES JACQUARD

11" x 11" 2 pour 50¢ — 15" x 26" 2 pour 1.50 — 20" x 40" 2 pour 2.50

Tissu éponge 100% coton. Choix de motifs jacquard imprimés. Choix de serviettes de bain, essuie-mains, débarbouillettes. Coloris variés.

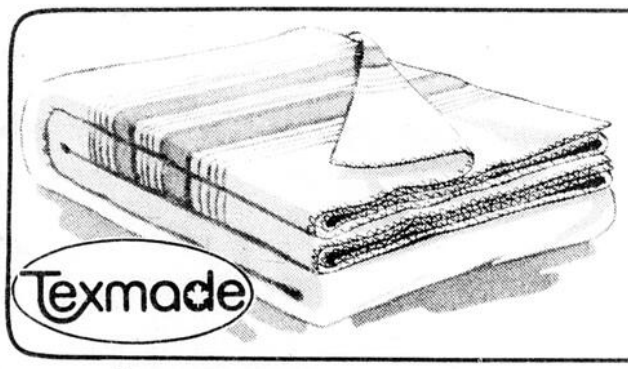

COUVERTURES FLANELLETTE DE "IBEX"

70" x 90"	80" x 100"
$6	$7

Flanellette 90% coton/10% polyester. Choix de rayures. Rose ou bleu. Choix de deux dimensions.

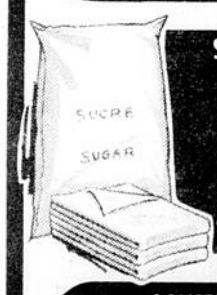

SACS À SUCRE COTON

2 pour 1.30

Coton blanchi ne laissant pas de charpie. Parfaits pour lavettes, etc... Blanc. Env. 18" x 34".

LINGES À VAISSELLE COTON

2 pour 88¢

100% coton. Tissage gaufré. Choix de motifs et coloris. Env. 18" x 28".

LAVETTES À VAISSELLE TOUT COTON

4 pour $1

100% coton. Choix de motifs quadrillés aux coloris variés. Env. 15" x 15".

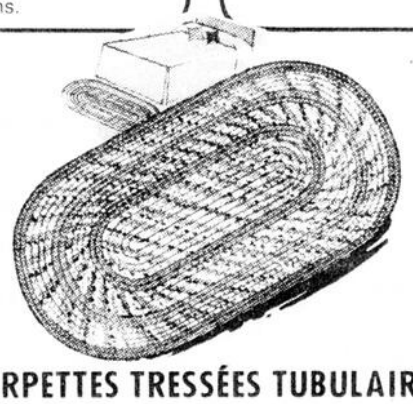

CARPETTES TRESSÉES TUBULAIRES

20" x 32"	22" x 44"
3.25	4.50

99% nylon/1% fibres variées. Modèles tressés. Grand choix de coloris. Deux formats au choix.

NAPPERONS VINYLE

66¢

Napperons en vinyle aux motifs de cuisine ou enfantins. Choix de modèles et coloris.

DÉBARBOUILLETTES JACQUARD

4 pour $1

Tissu éponge 100% coton. Motifs jacquard aux coloris variés. 12" x 12".

PAILLAISSONS RÉVERSIBLES

1.50 ch.

Indispensables dans votre foyer ! Très résistants. Env. 16" x 27".

FIBRE POLYESTER 3-BRINS "FASHION"

2 pour $1

Pour tous vos tricots. Fibre polyester facile d'entretien. Coloris variés. Pelote de 50 grammes.

NÉCESSAIRES POUR COUSSINS OU MURALES

Coussin	Murale
$5	$7

Nécessaire pour coussin hautes mèches polyester, 12 motifs. Nécessaires "Rugnelle" pour murale, 11 motifs "juniors".

FIL COUPÉ "SHAGNELLE"

2 pour 1.50

Nécessaire comprenant des fils coupés d'une longueur de 4" pour coussins, tapis, etc... Sac de 320 morceaux. Coloris variés.

LaSalle

CENTRE D'ACHATS
GALERIES LA POCATIÈRE

AUSSI AU CENTRE D'ACHATS DE RIVIÈRE-DU-LOUP

- SATISFACTION GARANTIE ou argent remis
- PLAN MISE-DE-COTÉ
- Nous honorons les cartes CHARGEX et MASTER CHARGE

Exposition d'artisanat à St-Pamphile

Mardi soir le 20 décembre, à l'auditorium de la polyvalente de St-Pamphile, se tenait une exposition de macramé, de fléché et de cuir.

Un franc succès couronna l'exposition. La disposition des pièces sur scène, était étudiée avec grand soin. Un jeu de lumière dirigé, donnait la touche finale. Une centaine de personnes défilèrent devant une quarantaine de travaux. Ces objets ont suscité une admiration nonfeinte de la gente masculine. Hé oui...plusieurs maris et amis étaient présents. Les visiteurs féminins ne tarissaient d'éloges. Nous avons entendu de jeunes personnes affirmer que, si elles avaient su la qualité du travail, elles se seraient inscrites aux ateliers. Nul doute que ces remarques sont de bonne augure pour la préparation d'autres ateliers dirigés.

Fait à remarquer, la présence de personnes du SCUPAS (projet d'animation du loisir au niveau régional), venu sonder l'intérêt du public vis-à-vis de telles activités socio-culturelles.

Mlle Suzanne Prince, animatrice de l'atelier, recevait les visiteurs avec empressement. Remarquant de l'intérêt pour quelques travaux particuliers, elle y alla de quelques détails techniques. Mlle Prince était visiblement satisfaite du travail de ses élèves et grandement ravie, du nombre de personnes qui circulaient autour des exibits. Plusieurs photos furent prises. Suzanne eu droit à quelques cadeaux de la part des exposantes.

M. Claude Lord, directeur des loisirs pour St-Pamphile, était enchanté de la tournure de l'évènement. Bravo aux exposantes et à Suzanne Prince.

Des exhibits de cuir, de macramé , composants l'exposition tenue à l'auditorium de la polyvalente St-Pamphile.

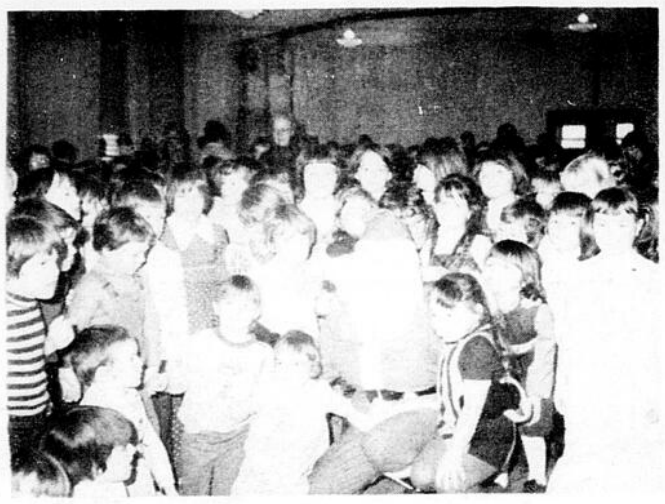

Les enfants du Couvent de St-Pamphile entourent leur bon ami le Père Noël. [Photo A. Flamand]

La fête des enfants au Couvent de St-Pamphile

(A.Fl.) Le Père Noel, l'ami des tous petits, était fort attendu par tous les enfants du Couvent de St-Pamphile; de joyeuses acclamations ont surgi de toute part à l'arrivée de ce mystérieux personnage. Organisée par le comité d'école, cette fête a donné lieu à des exhibitions d'élèves de la maternelle jusqu'au troisième degré; chants, danses et démonstrations complétaient cette cérémonie à laquelle prenaient part une multitude de parents.

Dans l'exécution de leur savoir-faire chaque groupe y est allé spontanément toujours sous l'habile direction de son professeur.

Généreux, le Père Noel a distribué étrennes et friandises à près de 266 élèves. Une souscription des parents et de quelques compagnies a permis la réalisation de cette fête des enfants préparée par les membres du comité d'école du Couvent de St-Pamphile.

TELEVISION
VENTES ET SERVICE
STEREO — TELEVISION PHILIPS
•TELE-COULEUR MODULARY
•MEUBLES STEREOS
•COMPACTS ELEMENTS
"APPELEZ"
PHILIPS
Service de Radio-T.V. Enr.
A. Thibault Prop.
Laveuses, réfrigérateurs, poêles, accessoires électriques
St-Eugène, Cté L'Islet 247-3777
3 ans de garantie pièces et main d'oeuvre

MAURICE ROUSSEAU
ENCANTEUR LICENCIE
Acheteur:
terres, roulants, troupeaux laitiers
Tél. (819) 362-7674 Plessisville, Qué.

CLUB LIONS
Ste-Perpétue

GRAND TIRAGE D'UNE
AUTOMOBILE "THUNDERBIRD" 1978
valeur $6300.00

EN COLLABORATION AVEC:
FORD MERCURY
THERIAULT AUTO INC.
DISTRIBUTEUR
CATERPILLAR - COMMINS - MICHELIN
TEL.: 359-2252
MAISONS MOBILES BEAUCE TÉL.: 359-3411
423, PRINCIPALE, STE-PERPETUE, L'ISLET, P.Q. G0R 3Z0

Tirage limité à 2000 billets seulement
Date du tirage: 10 juin 1978
Prix du billet: $5.00

Vous pouvez vous procurer des billets aux endroits suivants:

Epicerie Guy Dupont
St-Damase
Epicerie Hector Deschênes
St-Aubert
Guy Deschênes
Trans-Québec
St-Jean Port-Joli
Jean-Marie Caron
St-Marcel
Alberte Bourgault
Ste-Perpétue
Tabagie Lemelin
Ste-Perpétue
Paul-Aimée Cloutier
Ste-Perpétue
Laurent Duval
Ste-Perpétue
Clément Anctil
Tourville
Restaurant Chez Roméo
Tourville
Boutique Ligo
St-Pamphile

Cette annonce a été réservée et payée par la Quincaillerie A. & D. Inc.

L'industrie et l'artisanat québécois, deux mondes compatibles (suite et fin)

Par: Cécile Bouchard

Quelques moyens pour réussir

"L'union fait la force", dit le vieil adage. Rien de plus vrai, si l'on observe de près le secteur des métiers d'art. Quelles que soient les disciplines, les difficultés se ressemblent. Les artisans ont donc avantage à se regrouper en association pour trouver des solutions communes. Excellent moyen de réduire les efforts et les coûts, la formation d'un organisme national faciliterait l'intervention de l'Etat tout en rendant son aide plus efficace. S'agit-il d'achat de matières premières, d'implantation de réseaux de distribution, de perfectionnement de méthodes de production ou d'emballage, d'embauche de personnel de vente, d'exécution de travaux de comptabilité? Toutes ces opérations peuvent être simplifiées et devenir moins onéreuses si elles sont centralisées et uniformisées au sein d'un même organisme.

Démarche certainement rentable pour les artisans, l'élaboration d'une marque de commerce serait une adroite initiative puisqu'elle assurerait authenticité et qualité à la clientèle. En effet, pouvoir identifier l'origine, les caractéristiques et la catégorie de production d'un objet fabriqué au Québec ne soulèverait-il pas un grand intérêt chez le consommateur? Cette marque distinctive, apposée sur chaque produit d'artisanat québécois, gagnerait d'emblée la confiance des acheteurs et contribuerait à promouvoir l'industrie des biens culturels.

Depuis plusieurs années, un grand nombre de produits québécois obtiennent l'approbation du Bureau de normalisation du Québec. Une telle pratique favorise la vente de ces produits car, par le fait même, elle garantit une meilleure qualité au consommateur. La collaboration de cet organisme pourrait être un atout pour les associations régionales d'artisans.

Quelques formes d'aide

Important apport économique pour le Québec, le secteur des biens culturels intéresse de plus en plus le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. De concert avec le ministère des Affaires culturelles, plusieurs programmes sont mis de l'avant pour épauler les initiatives privées. Toute entreprise ou groupe légalement constitué peut profiter de l'un ou l'autre des services proposés, tant sur le plan des ressources physiques qu'humains et techniques.

Le Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.), en plus d'avoir constitué une banque de renseignements sur les produits québécois, répond aux demandes d'information technologique et industrielle. De leur côté, les conseillers du Ministère étudient les cas qui leur sont soumis et suggèrent des solutions aux problèmes sur les points suivants: finance, marketing, production, administration.

Selon les demandes, ils organisent des conférences et des séminaires pour développer la compétence technique et administrative des dirigeants d'entreprises et mettre à jour leurs connaissances en matière de gestion. D'autres spécialistes se préoccupent de l'amélioration des procédés de fabrication, de la découverte de produits nouveaux, de la négociation d'échanges technologiques avec des entrepreneurs étrangers et même de la conclusion d'accords industriels. Conscient des besoins futurs des métiers d'art, le ministère de l'Education offrira, à titre expérimental, un programme spécial de formation et de perfectionnement de la main d'oeuvre. Dès l'automne 1978, ce programme sera mis en application au niveau collégial.

Maints autres services sont mis à la disposition des artisans clairvoyants et d'avant-garde. Place à l'initiative et à la détermination!

Par leur raffinement et leur originalité, l'artisanat et les métiers d'art québécois ont acquis leurs lettres de noblesse. L'éventail des produits que l'on peut maintenant se procurer, à des prix raisonnables, va du simple objet utilitaire à la pièce exclusive en passant par les plus mignons bibelots jusqu'aux bijoux les plus somptueux.

Souvenirs, cadeaux, éléments décoratifs, tout peut être prétexte à embellir notre environnement tout en servant la cause de nos artisans. Acheter des produits d'artisanat c'est mettre une note de beauté typiquement québécoise dans notre vie quotidienne. C'est aussi collaborer à l'essor économique du Québec!

Pour recevoir des renseignements supplémentaires sur les programmes d'aide offerts par le M.I.C. aux entreprises et aux groupes d'artisans veuillez vous adresser au: Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Direction générale de l'industrie, secteur industries et biens culturels, 1, Place Ville-Marie, 23e étage, Montréal, H3B 3M6.

Variations culturelles

L'artisanat revit à St-Raphaël

(P.B.) Dans les perspectives des programmes Canada au Travail, les Fermières de St-Raphaël obtenaient $8,000. du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Ainsi par le projet "Les Tisserantes au travail", patronné par la municipalité de St-Raphaël, bien des gens redécouvriront les plaisirs de l'artisanat et ce, par des cours de tissage.

Déjà trois professeurs à plein temps donnent ces cours au local des Fermières à St-Raphael et ce, depuis le 5 décembre. Mme Irène Tanguay, qui travaille à titre d'enseignante, affirme que ses élèves apprendront les différentes techniques du tissage par l'utilisation d'un métier à tisser. Elle poursuit en disant que la plupart pourront connaître les différentes facettes de cet artisanat, soit au niveau du calcul du travail à faire ou dans l'évaluation des matériaux.

D'ici le 24 mars prochain, des couvre-pieds, des nappe-rons, des rideaux et différents autres articles de tissage pourront être confectionnés, dans le cadre de ce projet. Pour l'instant, les étudiants inscrits au cours fabriquent des échantillons, mais ultérieurement, il y a une possibilité de maîtriser plus de 19 modèles de montage.

Mme Tanguay soutient que près de 50 personnes suivent des cours présentement, mais le groupe augmentera probablement à plus de 100 avant la fin du projet. Des cours sont aussi prévus pour les étudiants les 3, 4, 5, 6 janvier prochain. Quant aux cours pour les autres, ils reprendront vers le 9 janvier prochain. Selon la nouvelle horaire durant 1978, des groupes seront constitués à chaque jour de la semaine, pendant 10 semaines consécutives. De plus, Mme Tanguay tient à préciser que l'on accepte encore les inscriptions pour ceux ou celles qui en manifesteraient le désir.

Le projet Canada au Travail "Les Tisserantes" au travail contribua à créer 3 emplois de plus à St-Raphael. De plus, les gens qui s'intéressent à l'artisanat, ont désormais la possibilité de connaitre les techniques du tissage. Trois dames de St-Raphael reconnues pour le talent en ce domaine, enseignent à leurs élèves l'utilisation d'un métier à tisser. Au premier plan, Mme Jeannette Laflamme, à l'arrière Mme Irène Tanguay et Mme Anna Goupil.

ENCADREMENTS
Photos, peintures, petits points, diplômes, encres, aquarelles, etc. Moulures de bois, métal, passe-partout, vitres ordinaires et sans reflet.
10 A 15% DE RABAIS sur moulures de bois
MATERIEL-ART ENR.
CLEMENT MONTMINY, prop.
5 St-Jean Baptiste Ouest
MONTMAGNY 248-4877
FOURNITURE MATERIEL D'ART

Adoption d'un règlement de stationnement à St-Raphaël

(P.B.) Le Conseil municipal de St-Raphael village a décidé de prendre les mesures qui s'imposent afin de résoudre définitivement les problèmes de déneigement à l'intérieur de la municipalité durant la saison hivernale.

Ainsi, conformément à sa séance du 6 décembre, le Conseil a adopté un règlement qui confirme qu'aucune personne ne devra laisser son véhicule non confié à la garde de quelqu'un, alors qu'il est stationné dans une rue, chemin ou route, à la suite d'une tempête ou pendant l'opération de nettoyage ou de déglaçage. Ce nouveau règlement entrera en vigueur de la période s'étendant du 1er novembre au 1er mai, entre 11 hres et 8 hres p.m.

De plus ce même règlement interdit à quiconque de déposer de la neige ou de la glace dans les différentes artères de circultation de la municipalité. Des amendes seront aussi prévues pour les infractions dès que le règlement entrera en vigueur, soit à sa publication.

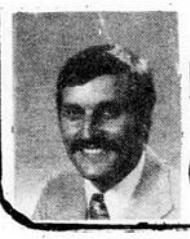

L'Assurance: cette inconnue!

ASSURANCE DENTAIRE

Les régimes collectifs d'assurance dentaire ont connu une popularité grandissante, ces dernières années. Le genre et l'importance des prestations varient selon les régimes.

La plupart des régimes contiennent des clauses variées pour contribuer au paiement du coût tant des soins dentaires normaux, préventifs et périodiques, que des soins particuliers comportant des couronnes, ponts, dentiers et autres. En outre, on peut faire inclure les soins d'orthodontie dans la plupart des régimes. Les prestations peuvent être égales aux montants prévus par les échelles provinciales d'honoraires pour soins dentaires.

La plupart des régimes comportent une franchise. Elle est habituellement de $25. par personne et de $50. par famille. La part des frais payables par l'assuré, une fois cette franchise atteinte, est habituellement de 20 pour cent du reste. Dans nombre de régimes, cependant, le coût des soins dentaires normaux est entièrement payé par l'assureur, de même que 50 pour cent du coût des soins dentaires particuliers et 50 pour cent des honoraires d'orthodontie. Dans certains régimes, on prévoit une limite annuelle maximale chaque année et une limite maximale pour la vie de l'assuré.

UN DERNIER MOT

L'assurance collective, tel que mentionné dans un article précédent, est l'une des trois assises sur lesquelles repose la stabilité financière de la plupart des familles canadiennes. L'assurance collective est le moyen le moins coûteux d'assurer à votre famille et à vous-même la protection financière indispensable, mise à part celle que vous assurent les gouvernements.

Pour la plupart des familles, une assurance personnelle demeure quand même une nécessité. Il est probable, en effet, que les prestations sur lesquelles vous pourrez compter grâce aux assurances collectives et aux assurances sociales ne seront pas suffisantes pour vous permettre, à vous ou à votre famille, de garder le même train de vie advenant un accident ou une maladie qui vous rendrait invalide ou advenant votre décès.

Consultez l'assureur-vie de votre voisinage au sujet des besoins de votre famille. Demandez-lui de faire une analyse en fonction de votre situation, des régimes gouvernementaux ou d'assurance collective ou personnelle auxquels vous participez.

Germain Simoneau, a.v.a.
15 nord, du Bassin
Montmagny

CONCESSIONNAIRE

DENYS BERNIER INC.

Entrepreneur général

84 Boul. St-François Est, St-François 259-7984

80 MODELES DISPONIBLES

SALAIRE MINIMUM AU 1er JANVIER 1978

ORDONNANCE GENERALE (No 4)

Les salariés régis par l'ordonnance générale de la Commission du salaire minimum ont droit aux taux suivants:

A) les salariés âgés de moins de 18 ans	$3.07
B) les autres salariés	$3.27

Heures supplémentaires

Lorsqu'un salarié est requis de travailler plus de 45 heures en une semaine, il a droit aux taux horaires suivants:

A) les salariés âgés de moins de 18 ans	$4.60
B) les autres salariés	$4.90

Salariés à pourboires (Hôtellerie)

Exception: les salariés travaillant dans des établissements d'hôtellerie et qui reçoivent habituellement du pourboire, ont droit aux taux horaires de:

A) les salariés âgés de moins de 18 ans	$2.55
B) les autres salariés	$2.75

Heures supplémentaires

A) les salariés âgés de moins de 18 ans	$3.83
B) les autres salariés	$4.13

EXPLOITATIONS FORESTIERES (Ordonnance No 9)

A) les salariés affectés à la coupe du bois et payés aux pièces ont droit, par jour de travail établi pour chaque mois civil, à un taux moyen par jour de	$34.35
B) les autres salariés engagés à forfait, les cuisiniers, aides-cuisiniers, les garde-feu: par jour	$29.60
C) les gardiens: par jour	$27.25
D) les autres salariés: l'heure	$ 3.27

SCIERIES (Ordonnance No 10)

I — Les salariés rémunérés sur une base fixe de salaire hebdomadaire mensuel ou annuel et recevant par semaine un salaire d'au moins $163.50 font exception aux dispositions relatives aux heures supplémentaires.

II — Les salariés régis par cette ordonnance ont droit aux taux minima de salaires suivants, selon leur fonction:

A) les salariés âgés de moins de 18 ans: l'heure	$3.07
B) les cuisiniers, aides-cuisiniers, gardiens: par jour	$27.25
C) les autres salariés: l'heure	$3.27

TRAVAUX PUBLICS (Ordonnance No 13)

L'annexe A de cette ordonnance est ajustée en concordance avec l'ordonnance générale et les taux minima sont les suivants:

Boutefeu (avec certificat)	$ 4.66
Boutoir avec équipement, conducteur	$ 4.79
Boutoir, conducteur à la semaine	$201.85
Charpentier, menuisier	$ 4.92
Compresseur, conducteur (tous genres) à l'heure	$ 4.77
Bétonnière malaxeur fixe (voirie) conducteur à l'heure	$ 4.69
Conducteur de camions à l'heure	$ 4.44
Ferrailleur	$ 4.75
Foreur	$ 4.60
Gardien (60 heures)	$ 3.27
Gardien à la semaine	$196.20
Graisseur et huileur	$ 4.14
Manoeuvre	$ 4.14
Mécanicien 1re classe	$ 4.84
Mécanicien 2e classe	$ 4.60
Niveleuse automotrice, conducteur	$ 4.79
Conducteur de camions à la semaine	$178.42
Conducteur de véhicules lourds (tous terrains), à l'heure	$ 4.61
Cuisinier (aide) à la semaine	$163.50
Cuisinier (de 25 à 100 personnes) à la semaine	$163.50
Niveleuse automotrice, conducteur à la semaine	$205.05
Pelles mécaniques (tous genres) conducteur pipeline	$ 4.82
Pelles mécaniques (tous genres) conducteur à la semaine	$202.68
Signaleur de trafic	$ 4.14
Soudeur	$ 4.87

ALIMENTATION (Ordonnance No 14)

Les modifications à cette ordonnance sur le commerce de détail de l'alimentation établissent les taux horaires ci-après.

NOTE: Région I: Montréal et la région métropolitaine, Québec et sa région, Lévis. Région II: Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Arvida et leur région. Pour plus de détails sur ces régions, s'adresser au Bureau régional.

	REGION I	REGION II
Boucher	$3.72	$3.33
Commis aux viandes	$3.27	$3.27
Caissier, commis	$3.27	$3.27
Autres salariés	$3.27	$3.27
Salariés âgés de moins de 18 ans	$3.07	$3.07

Heures supplémentaires

Lorsqu'un salarié doit travailler plus de 40 heures en une semaine, il a droit aux taux horaires majorés indiqués ci-dessous. Cependant, si dans une semaine le salarié bénéficie d'un jour chômé payé, il a droit aux taux majorés après 32 heures, ou après 36 heures s'il bénéficie d'un demi-jour chômé payé seulement.

	REGION I	REGION II
Boucher	$5.58	$4.99
Commis aux viandes	$4.90	$4.90
Cassier, commis	$4.90	$4.90
Autres salariers	$4.90	$4.90
Salariés âgés de moins de 18 ans	$4.60	$4.60

FETE NATIONALE DU QUEBEC (Ordonnance No 15)

Le 24 juin est un jour chômé et payé. Lorsqu'il tombe un samedi, le jour chômé et payé est fixé au vendredi précédent et, s'il tombe un dimanche, il est reporté au lundi suivant. Tout travail effectué ce jour-là est payé à temps double. La présente ordonnance régit les salariés auxquels s'applique la Loi du salaire minimum et leurs employeurs dans tous genres de travaux, industries, commerces, entreprises, services, négoces ou affaires de quelque nature que ce soit. L'ordonnance ne s'applique pas aux salariés qui font exception selon la Loi du salaire minimum (S.R.Q. 1964, C. 144, art. 2) ni au conjoint de l'employeur ou à ses enfants. En vigueur au 25 mai 1977.

NOTE: Toutes les autres dispositions des ordonnances ci-haut mentionnées et de la Loi du salaire minimum demeurent en vigueur.

Pour informations supplémentaires, appelez au bureau de votre région.

BUREAUX REGIONAUX

MONTREAL' 255 est, boul. Crémazie, Montréal, H2M 1L5 384-4231

QUEBEC, 210 est, boul. Charest, Québec, G1K 3H1 643-4940

BAS ST-LAURENT-GASPESIE, 73, rue Desjardins, Matane, G4W 2Y6 562-2010

CANTONS DE L'EST, 112 sud, rue Wellington, Sherbrooke, J1H 5C8 565-0441

CHAUDIERE-RIVIERE-DU-LOUP' 2 Place Tanguay, Lévis, G6V 6X8 833-6194

COTE-NORD, 625, boul. Laflèche, Hauterive, G5C 1C5 589-9931

LAC ST-JEAN, 453 ouest, rue Sacré-Coeur, Alma, G8B 1M4 662-3975

MAURICIE, 430, boul. St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, G8T 6H3 374-4661

NORD-OUEST, 33 ouest, rue Gamble, Rouyn, J9X 2R3 762-0867

OUTAOUAIS, 102, rue Montcalm, Hull, J8X 2L8 771-6259

SAGUENAY, 50 est, boul. Harvey, Jonquière, G9X 8L8 547-6689

Gouvernement du Québec
Commission du salaire minimum

La valeur estimée de l'école Fleury est de $168,100

(C.C.) La valeur marchande de l'Ecole Fleury, à St-Jean Port-Joli, est estimée à $168,100. C'est ce que révèle une étude effectuée par Michel Saguy, évaluateur-conseil, pour le compte de la Commission scolaire des Trois-Saumons, avant que celle-ci ne mette l'école en vente.

La même étude rapporte que le coût de remplacement neuf de l'école, c'est-à-dire ce qu'il en coûterait, aujourd'hui, pour la construire, est de $348,600.; les différentes dépréciations sont évaluées à $197,300. et le coût de remplacement de l'équipement déprécié serait de $151,300.

Dans les semaines qui viennent, l'Ecole Fleury, où il ne se donne plus de cours de niveau secondaire, doit être offerte en vente et, selon les politiques gouvernementales en vigueur depuis quelques années, c'est à la municipalité de St-Jean Port-Joli qu'elle sera offerte prioritairement. Si la municipalité refusait d'acheter, l'école serait alors proposée à des organismes publics et, par la suite seulement, à des particuliers.

Transfert de fonds

En fait, la municipalité de St-Jean Port-Joli achètera l'école si le ministère des Affaires municipales accepte de subventionner l'opération, ce qui ne devrait pas poser de problèmes. Concrètement, il s'agit d'un transfert de fonds d'un ministère à l'autre, soit du ministère des Affaires municipales vers le ministère de l'Education.

Présentement l'Ecole Fleury est louée par la municipalité de St-Jean Port-Joli, pour la Commission municipale des Loisirs, au prix de $1. par année. Les dépenses de chauffage, d'électricité et d'entretien général sont, aussi, aux frais de la municipalité.

Collecte de sang des Chevaliers, jeudi à L'Islet

Cette clinique sera présidée par M. Jean-Paul Thibault, grand chevalier du conseil 3454 et se tiendra de 13.30 hres à 17.00 hres et de 19.00 hres à 22.00 hres à la salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet. En 1976, 358 donneurs de sang s'étaient présentés pour donner de leur sang. M. Roger Journault en était le président; il avait réussi à atteindre son but, dépasser l'objectif de 1975. M. Jean-Paul Thibault, a soutenu dans une entrevue, qu'il avait bon espoir que la population réponde à l'invitation de participer en tant que donneur de sang à la clinique de sang. Les nombreux bénévoles qui travaillent à la tenue de cette clinique de sang mettront de leur temps et de l'énergie physique pour combler le voeu du président, recevoir encore plus de donneurs de sang à cette clinique pour favoriser une disponibilité de catégorie de sang dans les rayons de la Croix-Rouge.

Une soirée de Noel pour le 3e Age

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 3454 ont tenu le 17 décembre 1977 une soirée de Noel pour les pensionnaires du Centre d'accueil de St-Eugène Inc. Un cadeau personnel fut remis à chaque pensionnaire. Les cadeaux sont un don de M. Alain Boulay qui avait collaboré à la présentation de cette soirée de Noel a ajouté M. Jean-Paul Thibault.

Une seconde soirée de Noel sera également présentée pour les pensionnaires du Foyer Bon Secours de L'Islet, le 30 décembre 1977.

Cette visite-amitié des Chevaliers de Colomb se déroulera de 20 hres à 22.30 hres. La population est invitée à aller rencontrer les Chevaliers de Colomb du Conseil 3454.

M. Jean-Paul Thibault a tenu à préciser, que les Chevaliers de Colomb, tiennent ces soirées de Noel pour permettre aux personnes du 3e âge, d'avoir des activités de divertissement et réjouissance à l'occasion de la période des Fêtes.

Les épouses des Chevaliers de Colomb accompagneront leur mari lors de cette deuxième soirée de Noel. Et c'est le sympathique Père Noel des Chevaliers de Colomb qui procédera à la remise des cadeaux aux pensionnaires.

Fernand Guimond

QUINCAILLERIE A VENDRE

A St-Jean Port-Joli (située centre-ville)
COMPREND: Bâtisse (8,000 pi. c.) construction neuve, terrain (100,000 pi. c.), équipements complets, affiliée au groupe Rona.
Trois (3) ans d'opération. Prix intéressant.
S'adresser à 598-3222 soir 598-3371 jour
Demandez Jacques Anctil

Les nouveaux stages de l'OFQJ

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse vient de lancer la première tranche de sa programmation pour l'année 1978. Les jeunes Québécois de 18 à 35 ans sont invités à prendre connaissance des trente et un (31) stages qui se dérouleront au printemps et à l'été prochains.

Les stages organisés par l'OFQJ s'inscrivent dans les secteurs d'activités suivants: agro-alimentaire, industrie, services, éducation, affaires sociales, arts et loisirs ainsi que sports et plein air.

Tous les stages sont annoncés dans la brochure "Le stagiaire" distribuée gratuitement par l'OFQJ, situé au 555 ouest boulevard Dorchester, suite 1150, à Montréal, au téléphone (514) 873-4255 ou par les bureaux de Communication Québec.

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM

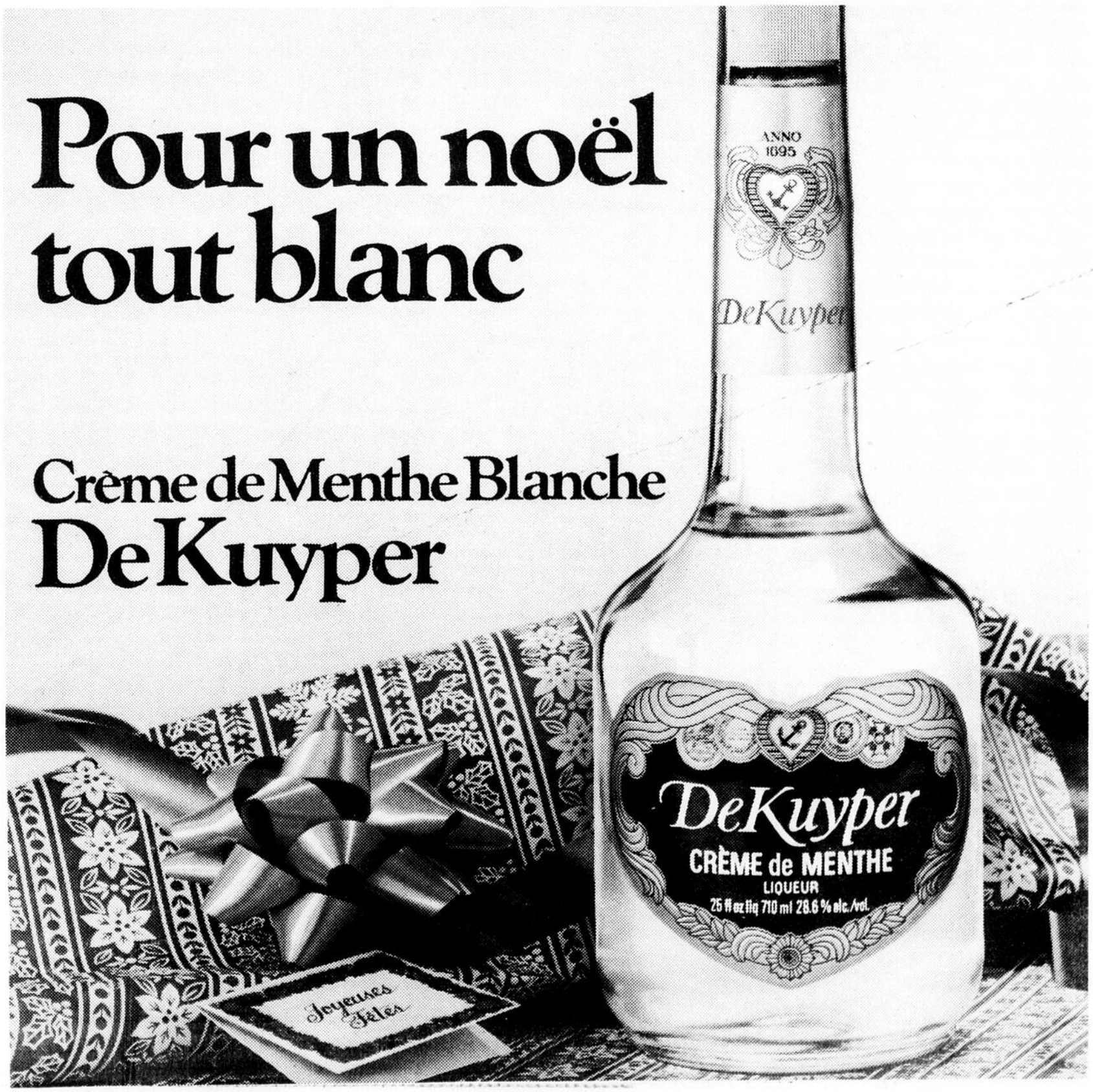

Nouveaux marguilliers dans L'Islet

Plusieurs marguilliers sortant de charge ont été remplacés récemment dans quelques paroisses du comté de L'Islet, lors de l'assemblée générale annuelle de leur Conseil de Fabrique respectif.

St-Eugène

A St-Eugène M. Lucien Poitras et Mme Jeanne d'Arc Couillard laissent la place à M. Jean-Luc Bérubé et Mme Madeleine Bernier depuis le 18 décembre dernier. Les autres membres du Conseil de Fabrique sont le curé de la paroisse, l'abbé Guy Leclerc, comme président, MM. Paul-Eugène Bernier, Albert Normand, Alfred Gagnon et Mme Annette Poitras. Parmi les travaux qui doivent être effectués dans le cours de l'année 1978, mentionnons le peinturage de la clôture extérieure et du sous-sol de la sacristie de même que l'installation d'une statue au monument du Sacré-Coeur.

St-Cyrille

A St-Cyrille, MM. André Lord et Claude Mercier succèdent comme marguilliers à MM. Henri Lord et Valère Caron. Ils s'ajoutent à l'équipe formée par le curé de la paroisse, l'abbé Robert Leblanc, MM. Valère Moreau, Paul Fortin, Georges-Luc St-Pierre et Mme Florence Caron. La nomination des nouveaux marguilliers a eu lieu le 18 décembre.

Ville de L'Islet

MM. Serge Sirois et Gérard Pelletier remplacent MM. Clément Cloutier et André Dancause comme administrateur de la Fabrique de Ville de L'Islet, depuis le 11 décembre dernier. Les autres administrateurs sont l'abbé Sarto Lord, curé de la paroisse, MM. Ludovic Fortin, Emery Lamarre, André Edmond et Mlle Gaby Lamarre.

L'Islet-sur-Mer

Le Conseil de Fabrique de L'Islet-sur-Mer se compose maintenant du curé de la paroisse, l'abbé Léo-Paul Ouellet, président, MM. Pierre Fafard, Pierre-Paul Bélanger, Jacques Caouette, Maurice Gosselin, Jean-Marie Morin et Germain Caron. Ces deux derniers ont remplacé André Caron et Cyrille Journault, sortant de charge, le 11 décembre dernier. Comme projet réalisable en 1978, le Conseil de Fabrique envisage la réfection des murs extérieurs de l'église, avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles.

St-Jean Port-Joli

M. Lucien Chouinard et Mme Gilberte Chouinard-Dupont ont été nommés marguilliers du Conseil de Fabrique de St-Jean Port-Joli, le 11 décembre dernier, en remplacement de M. Raymond Giasson et Mme Suzanne Després-Picard. Ils viennent se joindre à MM. le curé Gilels Gilles Bernier, Gabriel Caron, Julien Dupont, Henri Gamache et Mme Rita L. Dubé. Durant l'année le Conseil de Fabrique poursuivra la restauration de l'église qui date de 1779, avec l'appui de la Commission des biens culturels du Québec, et ce en vue du Bicentenaire de l'église qui sera souligné en 1979.

St-Damase

Depuis la nomination des nouveaux marguilliers MM. Julien Côté et Armand Anctil, le 11 décembre dernier, en remplacement de M. Paul-Emile Cloutier et Mme Céline Bélanger, le Conseil de Fabrique de St-Damase se complète de MM. l'abbé Omer Richard, curé de la paroisse, Luc Lapointe, Rosaire Castonguay, Georges-Henri Lapointe et Anatole Bélanger.

Mme Bertha Blanchet cuisinière au Club l'Escale pose en compagnie du secrétaire à gauche M. Lucien Gauvin et du président M. Alexandre Leblanc.
[Photo A. Flamand]

Des rénovations de $8,500 au Club L'Escale St-Pamphile

(A.Fl.) Pour améliorer ses commodités et répondre à certains besoins, la direction du club L'Escale a investi près de $8,500. sur un agrandissement de 800 pieds de plancher qui donne, en plus, un entrepôt et une salle d'amusements.

Le Club de motoneige licencié entame sa cinquième saison et si la population continue à collaborer comme depuis deux ans, les directeurs prévoient y ajouter des services supplémentaires: skieurs et motoneigistes sont maintenant affiliés et bénéficient des mêmes avantages: le chalet avec sa gamme de services ainsi que les pistes entretenues.

Associé à la M.A.C.L.I. L'Escale a émis en 1977, 140 cartes de membre actif et 75 de membre social et comme prévision pour 78 le président M. Alexandre Leblanc ambitionne doubler ses membres socials et porter à 200 les membres actifs. En cette saison hivernale, des activités s'y dérouleront comme la fête du cinquième anniversaire qui prendra une importance considérable, en janvier, par la suite, défilé aux flambeaux, feu de camp, excursions et rallye du président.

Son bilan pour l'année 1977 se chiffre à $25,000. dollars et ses bénéfices de $5,000. dollars ont été consacrés aux récentes réparations.

Le Comité composé du président M. Alexandre Leblanc, du vice-président M. Claude Blanchet, du secrétaire-trésorier M. Lucien Gauvin et des douze directeurs remercient la population de leur contribution à la bonne marche du club et sollicite le concours tant des clubs tant extérieurs que de St-Pamphile pour la présente saison.

Ce centre est présentement ouvert et offre en plus du chaleureux accueil qu'on y retrouve de succulents repas servis à partir du mardi midi.

Au nom de l'Exécutif du Parti Québécois de Bellechasse,

il me fait plaisir de transmettre à toute la population de Bellechasse-Dorchester mes meilleurs voeux à l'occasion de la Nouvelle Année et de la période des Fêtes.

Claude Lachance.
prés.

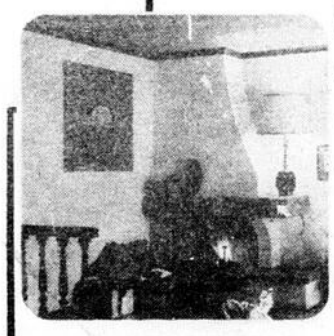

Pour tous travaux de plomberie, chauffage, ventilation et installation de foyers [chauffage électrique à air chaud]

Consultez les Experts de
FLAMIDOR
LABRECQUE & FILS ENR.
358 est Boul. Taché, Montmagny
Tél.: 248-7261 — 248-2430 — 248-1745 — 248-1948

DISTRIBUTEURS DES FOYERS RICHARD LE DROFF

POUR VOS RECEPTIONS DES FETES...

Laissez-nous le soin de préparer vos pâtisseries

FAITES VOTRE CHOIX:
Patés à la viande, petits ou gros, bûches de Noël maison, mokas, tartelettes, petits pains variés, pain tranché sur le long.
NOTRE SUCCULENTE TARTE ST-HONORE

Commandez maintenant...Nous sommes à votre service...

La Boulangerie
Jean-Claude Fortin Inc.
105, rue St-Louis, Montmagny
248-1062

SPECIAUX DE LA SEMAINE

Vendons seulement le boeuf de l'Ouest

VEDETTE:
Porc haché extra-maigre .95 la livre

AUTRES SPECIAUX:
Dinde catégorie A - 6 à 10 lbs .87 la livre
Boeuf en cubes 1.49 la livre
Poitrines de poulet - Bte de 10 livres 1.19 la livre
Beurre Couture 1.26 la livre

POUR LE CONGELATEUR: viande dépecée et emballée à votre choix
Moitié de porc .93 la livre
Moitié de boeuf de l'ouest .79 la livre
Derrière de boeuf de l'ouest .98 la livre

BOUCHERIE CAP ST-IGNACE
GILLES RICHARD PROP.
Entrée ouest, Cap St-Ignace
(Ancien restaurant Chez Lucien)
246-5013

Sergent Gilles Gagnon

L'opération "Auto-Protection" s'avère très efficace

(C.M.) L'opération policière appelée "Auto-Protection", qui regroupait la participation de toutes les forces policières de la région, s'est avérée très efficace puisque tous les objectifs furent largement dépassés.

C'est ce que nous faisait savoir la semaine dernière le sergent Gilles Gagnon, responsable du poste de la Sûreté du Québec à Montmagny, avec des chiffres à l'appui au niveau de la région 03.

Ainsi durant la période d'application du programme, soit la semaine du 5 au 12 décembre derniers, un total de 20,109 cartes-conseils furent émises par les policiers à des propriétaires d'autos négligeants, 14,037 véhicules non-verrouillés furent localisés, 5,131 véhicules furent trouvés avec des objets exposés à la vue du public à l'intérieur et enfin on a constaté que les clefs de contact étaient restées sur l'ignition de 1,109 véhicules au moins.

Le but principal de cette opération qui était d'inciter les propriétaires de véhicules à collaborer pour réduire le nombre de vols et de crimes divers perpétrés à l'intérieur ou à l'aide de véhicules-automobiles a été atteint, selon le sergent Gagnon; et une telle opération, a-t-il conclu, ne peut qu'être bénéfique à tous les corps policiers puisqu'elle permet de localiser les endroits les plus susceptibles d'être la cible de malfaiteurs et par la suite d'apporter une surveillance plus adéquate en ces endroits.

Message de prudence du sergent Gilles Gagnon

(C.M.) Le sergent Gilles Gagnon, responsable du poste de la Sûreté du Québec à Montmagny invite la population à être prudente sur les routes du Québec durant cette période des Fêtes qui en est une de réjouissances pour tous.

Dans la région de Montmagny par exemple, une surveillance accrue sera effectuée par les patrouilleurs du poste de la S.Q. à Montmagny. Les agents seront particulièrement sévères dans l'application du code de la route et surtout à l'égard des conducteurs qui feront un usage abusif des boissons alcooliques. Dans cette optique, des membres de l'Unité d'Urgence de Québec de la Sûreté du Québec viendront prêter main forte au personnel régulier du poste de Montmagny.

Le sergent Gilles Gagnon, au nom de tous les membres de la Sûreté du Québec du poste de Montmagny, en profite pour souhaiter à tous une heureuse période des Fêtes en espérant qu'elle ne soit pas assombrie par un malheur irréparable dû à une imprudence sur la route.

En parler c'est déjà agir!

OXFAM

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC VOUS RAPPELLE QU'IL EXISTE UN PROGRAMME DE FORMATION À TEMPS PARTIEL À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS.

Ce programme de formation comporte des cours de niveau secondaire et collégial. Ces cours sont gratuits pour les candidats qui répondent aux conditions d'éligibilité au financement.
Ce programme a été conçu spécialement pour répondre aux besoins des travailleurs et des employeurs de la région de Québec (03).
Les travailleurs en emploi qui désirent se perfectionner dans leur métier ou occupation ainsi que les employeurs qui désirent améliorer la formation de leur personnel devraient trouver dans ce programme un outil de développement important.

Les cours offerts regroupent un éventail très vaste des spécialités professionnelles, telles que:
techniques
- para-médicales
- de l'équipement motorisé
- commerciales
- de la construction
- de l'alimentation
- administratives etc.

INFORMATION ET INSCRIPTION
Au Service de l'Éducation des Adultes de votre Commission Scolaire ou de votre CEGEP À la Commission de Formation Professionnelle

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC
1010, rue Borne, Québec, G1N 1L9 téléphone: 687-1265

Ces programmes de formation sont offerts en collaboration avec le MMI et le MEQ.

EXTRAIT DE PLANTES DE
ROLMEX INC.
Qualité supérieure
LOUIS GAULIN
REPRÉSENTANT
11, Ave Ste-Brigitte
Montmagny 248-3930

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY: 248-0415
LA POCATIERE 856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES

- Pour 15 mots: $2.00
- Chaque mot supplémentaire: $0.05 le mot.
- Première parution: Minimum $2.00
- Parution suivante: moins $0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

A VENDRE

JEUNES CHIOTS Esquimaux à vendre. Tél.: 248-0972 avant 5 hres. 7-12-JNO

MOTONEIGE chaparal 1975 état neuf. Prendrais 4 passagers pour le Sud. Départ le 2 janvier. Tél.: 247-3872. 7-12-JNO

CAMION CHEVROLET STEP VAN P. 30, 1973 1 tonne, boîte aluminium de 12 pieds. En très bon état. Tél.: 248-1599. 9-11-JNO

A St-Raphaël MAISON NEUVE 24 X 40. Informations 259-7937. 7-12-JNO

4 X 4 JIMMY 1975, moteur 454, 22,000 milles, peinture neuve. Tél.: 246-3132. 14-12-JNO

TELEVISEUR couleur Westinghouse 16 pouces. Tél.: 248-3059. 21-12-JNO

CHRYSLER Town & Country 1974, Station Wagon. En parfaite condition Prix raisonnable. S'adresser 248-1105 jour 248-2311 le soir. 21-12-JNO

TAPIS EN CHEVRE de Chine couleur naturelle 90" X 120" usagés, très bon prix. S'adresser à Peaux Décor Enr. Cap St-Ignace Station. Tél.: 246-3132. 14-12-3fs

LINGE pour dames et enfant. Accessoires pour bébé. S'adresser à 248-4840. 14-12-3fs

MAISON à l'entrée du village d'Armagh avec grand emplacement. Tél.: 466-2982. 14-12-3fs

Prix d'aubaine, remorque Tandem pour motoneige 66" par 120", 4 pneus 4.8 X 8, 4 plis, roue de rechange, feu arrière, lumière de clairence. Une sleigh à patins avec sièges, siège chauffeur, coffret à bagages, sonnettes, le tout en bon ordre. Tél.: 598-6580. 14-12-3fs

TRAINEAUX avec manchons avec ou sans charrue, peint en rouge. Un gros lot de patins de seconde main pour garçons et filles de tout les points. S'adresser à L. Corriveau 77, 7e rue, 248-2536. 9-11-12fs

VEGA 71, prêts pour l'hiver $250.00 Tél.: 248-2440. 14-12-4fs

PLEIN PIED 5½ pièces grand terrain, libre immédiatement à St-François Tél.: 259-7474. 14-12-4fs

G.M.C. SUBERBAN 69, 4 X 4 très propre, peinture et moteur neuf. Prix à discuter Tél.: 248-0514. 14-12-4fs

MAISON NEUVE à 1 mille de La Pocatière. Prix abordable. Tél.: 856-2483. 1-6-JNO

Nous vendons et faisons sur demande PLANS DE CONSTRUCTION DE MAISON 248-1055, 248-1457. 25-5-JNO

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaissellier Rolland Mathurin Inc. 248-3863. 9-3-JNO

COFFRES EN CEDRE, prix du manufacturier. S'adresser à 77, 7e rue Tél.: 248-2536. 26-10-10fs

TERRAINS à vendre, Chemin des Poiriers, 18,863 pieds carrés, 25, 399 pieds carrés. S'adresser 248-3535 25-2-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue Montmagny 248-3863. Rolland Mathurin Inc. 9-3-JNO

2 MOTO—NEIGE, Panthere 5,000 de Artic Cat. Toute équipée. Tél.: 469-3454 ou 667-0191 après 5 hres. 21-12-2fs

UNE ANNEXE A L'HUILE, 1 poële combiné huile et électricité, 2 thank, 1 de 200 gallons, 2 e de 100 Gallons. Fournaise à bois, table et 5 chaises, poële à gaz. Tél.: 247-3222 21-12-2fs

ENSEMBLE COMPLET DE SKI ALPIN Prix $100.00 Tél.: 248-5928 après 8 hres P.M. 21-12-2fs

FORD MUSTANG 1967 très propre, 46,000 milles. Tél.: 598-6866. 21-12-3fs

SKI-ROULE marque Lazer 440, 1976, seulement 400 milles. Prix $1,100.00. SNOW-JET 1974 340 S.S.T. état neuf 1200 milles. Prix $675.00 Tél.: 259-7206. 21-12-3fs

SET DE CUISINE MODERNE en très bon état. 2 ans d'usage. Prix raisonnable. Tél.: 248-4535 après 5 heures. 21-12-3fs

CHEVROLET IMPALA 1977, toit de vinyl, 4 portes, bas millage. Très propre. Tél.: 248-2822. 14-12-3fs

Pour Noël, acheter maintenant un TRAINEAU, ça fait plaisir! Peint lisses de fer, 10.00. Aussi cendriers et tables en chêne. Modèle original. Tél.: 247-5211. 21-12-3fs

AUBAINE: SKI-DOO 1974, Bombardier, 2 chenils avec moteur 640. Tél.: 248-3553 248-0761. 21-12-4fs

SOUFFLEUR pour tracteur attache 3 points de marque McKee 6 pieds de largeur. POELE A BOIS L'Islet, modèle Laurier. Tél.: 247-5222. 14-12-4fs

PINTO STATION WAGON 1974, automatique, 4 cyl. pneus Michelin, hiver, été, millage moyen. 598-3707 21-12-4fs

SKI-DOO de marque Skiroule à vendre 1974, très propre $300.00 Tél.: 248-0268. 28-12-2fs

SKIROULE seulement 900 milles. Prix $550.00 Adresse St-Aubert Tél.: 598-6209. 28-12-1F

SKI—DOO ELAN 1974, très peu d'usure, presque pas servi. Tél.: 247-5294. 28-12-1F

CAMARO 1974 60,000 milles, pneus d'hiver, en très bonne condition. Prix à discuter à Mont-Carmel. Tél.: 498-2832 ou 498-3240. 28-12-2fs

SKI-DOO JOHN DEER modèle 300 - 1974 en parfait ordre. Tél.: 243-2548. 28-12-2fs

MAISON DE TOURISTES, 14 chambres avec bain et douche a proximité du Chateau Frontenac. Tél.: 647-9357. 28-12-2fs

CHALET NEUF à vendre 10' X 12' isolé, foyer dans L'Islet. Fini extérieur bardeaux. 833-3517. 28-12-3fs

MAISON-MOBILE GLENDALE Casanova 1975 [64 X 14] installée dans le parc des maisons mobiles. Place des Ormes. Montmagny S'adresser à 248-5568. 28-12-4fs

MAISON RECENTE à vendre libre immédiatement. Village Berthier-sur-Mer. Tél.: 248-4949. 259-7467 14-12-JNO

A LOUER

LOGEMENT à louer à L'Isletville. 247-5715. 28-12-2fs

3½ PIECES meublée, libre le 1er février. 248-1968 ou 248-1186. 28-12-2fs

2 GARCONNIERES à louer à 10 Palais de Justice. 248-2661. 28-12-4fs

Lac Trois-Saumons CHALET chauffé pour 2 ou 3personnes pour les vacances des Fêtes. Réservation Tél.: 598-6786 le soir. 7-12-4fs

BUREAUX à louer 74 rue St-Louis 248-2975. 6-7-JNO

COMMISSION REGIONALE PASCAL-TACHE
159, rue St-Louis, Montmagny, Que., G5V 1N5 - Tel. 248-2016

RECHERCHE LES SERVICES D'UN:

COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT A L'ENFANCE INADAPTEE

LIEU DE TRAVAIL: Centre administratif, Montmagny.

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services éducatifs, le coordonnateur de l'enseignement à l'enfance inadaptée est responsable de la coordination, de la supervision, de l'évaluation, de la recherche et du développement des programmes et des ressources reliees à la réalisation des programmes dans son secteur.
Il supervise l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement;
Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services éducatifs, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ces services;
Il avise le directeur des services éducatifs sur les besoins des élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable;
Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celle des autres secteurs ou des autres services;
Il assiste le personnel de la direction des écoles et anime le personnel affecté aux activités de son secteur quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans le champ de spécialisation enfance inadaptée;
Cinq [5] ans d'expérience dans le milieu de l'éducation de préférence dans l'enseignement, dont trois [3] années d'enseignement dans le secteur de l'enfance inadaptée.
Détenir une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Education.

TRAITEMENT ANNUEL:
Selon la P.A.S. du Ministère de l'Education: $16,756.-$31,547.

Les personnes intéressées à participer à ce concours devront faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur du Personnel, au plus tard le 11 janvier 1978 à 4.30 P.M.

CEGEP DE LA POCATIERE

OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEURS [A TEMPS PARTIEL]

Le Collège requiert les services de professeurs à temps partiel durant la session d'hiver 1978 pour dispenser l'enseignement dans les spécialisations suivantes:

PHYSIQUE
[mécanique 102 et électricité 201] pleine charge-session.
Qualifications: Baccalauréat en physique, expérience pertinente souhaitable.

TECHNIQUES INFIRMIERES [OBSTETRIQUE]
Pleine charge-session.
Qualifications: Bacc. en sciences infirmières ou DEC en techniques infirmières et expérience pertinente. Droit de pratique de l'OIIQ.

TECHNOLOGIE PHYSIQUE
Temps partiel
Qualifications: Maîtrise ou Bacc. en physique. Expérience industrielle souhaitable.

HISTOIRE DU QUEBEC DE 1867 A NOS JOURS
Demi-temps
Qualifications: Bacc. en histoire. Expérience de l'enseignement souhaitable.

MATHEMATIQUES
Pleine charge - session
Qualifications: Bacc. en mathématiques. Expérience de l'enseignement souhaitable.

PSYCHOLOGIE
Demi-temps.
Qualifications: Maîtrise ou Bacc. en psychologie. Expérience pertinente souhaitable.

SANTE ANIMALE
Pleine charge-session.
Qualifications: formation universitaire en médecine-vétérinaire. Etre membre de l'OMVQ.

Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de leurs attestations d'études et d'expérience, en mentionnant leur champ d'intérêt, avant le 4 janvier 1978, à:

Directeur du personnel
CEGEP de La Pocatière
La Pocatière [Kam.] Québec
Tél.: 418-856-1525

ANIMATEUR—COORDONNATEUR

L'ORGANISME:
Habitation populaire de la Côte-du-Sud est un organisme sans but lucratif à caractère régional qui met sur pied un Groupe de ressources techniques voué à la promotion de coopératives d'habitations.

FONCTIONS:
Il est responsable du bon fonctionnement du Groupe de ressources techniques face au conseil d'administration de l'Habitation populaire de la Côte-du-Sud.
Il est en particulier responsable: de l'animation, de l'information, des analyses de rentabilité des projets des divers groupes, de la tenue des livres du G.R.T.

QUALIFICATIONS SOUHAITEES:
—Etude et expérience en administration
—Aptitude au travail d'équipe
—Connaissance et expérience du milieu coopératif
—Facilité de communication et d'animation
—Connaissance de la région.

TRAITEMENT:
Minimum de $11,000.00 annuellement.

DUREE DE L'EMPLOI:
Un an avec possibilité de renouvellement.

La fonction s'adresse aux hommes ou femmes. On a qu'à acheminer son curriculum vitae avant le 4 janvier 1978 à l'adresse suivante:

Secrétaire-Trésorier
H.P.C.S.
112 Ave de la Gare
C.P. 35
Montmagny
G5V 2S3
Tél. 248-3934

ATTENTION

CAMELOTS DEMANDES

POUR MONTMAGNY
ST-RAPHAEL ET
NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Votre Journal LE PEUPLE-COURRIER est à la recherche de p'tits hommes, débrouillards désireux de se faire de l'argent de poche.

éphoner à 248-0447 ou écrire à M. osaire Tremblay 123, rue St-Louis à Montmagny.

LOGEMENT 5 pièces chauffé, éclairé. S'adresser Auberge Chemin du Roy L'Islet-sur-Mer. 247-5113. 7-12-JNO

GARCONNIERE à louer à 87 St-Jean Baptiste Est au centre-ville avec stationnement. 248-3720. 7-9-JNO

SOUS-SOL MEUBLE, chauffé, éclairé avec télévision, chambre à coucher, grande cuisine, chambre de bain. Tél.: 259-7323. 16-11-JNO

GARCONNIERE 1½, 2½, 3½ pièces située rue St-Jean Baptiste Ouest. S'adresser à Giasson Inc. 52 Ouest St-Jean Baptiste Tél.: 248-1424 22-6-JNO

GARCONNIERE 2½ pièces meublé, route 2 Ouest, 4 milles de la ville. Tél.: 248-3072. 21-12-2fs

LOGEMENT meublé chauffé, centre-ville. Tél.: 248-2942. 21-12-2fs

CAMPEUR motorisé 20 pieds à louer, air climatisé, très propre. Pour faire voyage quelconque. En tout temps de l'année. Tél.: 259-7744. 21-12-JNO

LOYER A LOUER 4½ pièces, chauffé eau chaude fournie, situé à 95, 3e Ave, Montmagny Libre mi-janvier. Tél.: 248-1908 ou 248-3276. 7-12-JNO

APPAREILS DE TOUT GERE pouvant servir à la construction tel que: Sableuse à plancher, outillage pour pause de sheetrock et préfini, polisseuse à ciment etc... Tél.: 259-7984. 30-11-6fs

CHAMBRE à louer, centre-ville avec permis de cuisine. Tél.: 248-0110 soir seulement. 14-12-4fs

ON DEMANDE

COUPLES SERIEUX et AMBITIEUX désireux de réussir pleinement leur vie. Tél.: 598-6204. 7-12-5fs

TECHNICIEN EN REPARATION Equipement de bureau mécanique et électronique avec expérience. S'adresser Tél.: 248-2831 après 6 hres. 7-12-JNO

Rayon de soleil Vous voulez plus et mieux de la vie, vous êtes ambitieux et avez de l'initiative, vous aimez les gens.Ecrire à: Agence C.I.D., C.P. 385 St-Jean Port-Joli. 14-12-20Fs

PERSONNE SERIEUSE pour travailler dans maison privée du lundi au vendredi, logé si désiré. Tél.: après 5 hres 248-5984. 21-12-2fs

ON OFFRE

IMPORTANT. Ne jetez plus vos vieux meubles et appareils électriques, nous irons les chercher gratuitement chez-vous. Tél.: 248-6880 ou 246-5832. 7-12-4fs

Offre ses services pour travail général de bureau. Prendrais travail de bureau à la maison. Tél.: 852-2147. 7-12-4fs

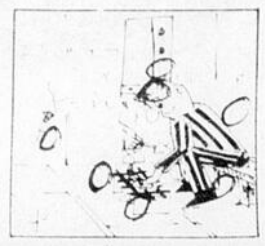

La voix du peuple

Vite et bien ne vont pas ensemble

En lisant une annonce dans un journal, offrant un emploi de secrétaire sténo-dactylo, j'ai été une fois de plus révoltée, contre la façon que l'on a de classer les compétences d'une secrétaire à la minute.

On a pas idée de faire une offre d'emploi à un menuisier pour tant de clous à la minute ou à un mécanicien pour tant de vis ou de boulons à la minute. Alors pourquoi se fier à un minutage lorsqu'il s'agit d'une sténo-dactylo?. C'est une descrimination qui existe dans cet emploi, et qui est injuste, car on peut-être une très bonne secrétaire sans avoir à accomplir des records de vitesse avec la montre.

Beaucoup d'étudiantes finissant leur cours commercial, se voient refuser un emploi à cause d'un manque de vitesse. On est plus en 1920 à l'époque du cinéma muet. Messieurs les patrons, si vous passiez moins de temps en metting ou réunions inutiles, vous auriez peut-être 2 ou 3 minutes de plus par lettre à accorder à votre secrétaire pour dicter votre courrier, après tout elle n'est pas un robot.

J'aimerais que toutes les secrétaires et associations de secrétaires qui liront ceci, appuient une demande afin de faire enlever d'une offre d'emploi ces chers mots. 60 ou 90 mots à la minute. La compétence et les minutes ne vont pas ensemble. Vite et bien il y a une grosse différence.

Bien à vous

Mme P. Soucy
St-Vallier
Co. Bellechasse P.Q.

Offres d'emplois

TOUTES LES OFFRES QUI SUIVENT SONT ASSUJETTIES A LA LOI NO 50, LES EMPLOIS ANNONCES SONT DONC OFFERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

- Un mécanicien d'auto de 3 à 5 ans d'expérience Classe A ou l'équivalent. Urgent.
- Chauffeur de bouilloire classe 5. Agira aussi comme gardien. Travail sur des quarts. Pour Montmagny.
- Un technicien spécialisé dans la réparation de radios et T.V. couleurs, stérios etc...Avec expérience.
- Un technicien spécialisé dans la réparation de machines de bureau telles que: photocopieuse électronique, calculatrice, caisse enregistreuse électronique. Avec expérience.

Employeurs, nous vous invitons à nous faire part de vos besoins en personnel; si vous êtes prêts à embaucher des jeunes de moins de 24 ans vous pouvez peut-être bénéficier d'une subvention très intéressante du Centre de Main d'Oeuvre. Pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter à 115, avenue de la Gare, Montmagny, tél. 248-1102.

LIFETIME CAREER. We're an old established company looking for a mature person to contact customers in Montmagny area. We train. Write A. O. Dick, Pres., Southwestern Petroleum, 87 West Dr., Brampton, Ont. L6T 2J6.

Apprenez à conduire les camions remorques
Appeler The Canadian Institute of Tractor Trailer Training Limited
613 933-7113
Cornwall, Ontario

MAISON NEUVE A VENDRE: 248-5521

TISSUS ST-PIERRE ENR.
101 ouest, St-Jean Baptiste
Montmagny
248-6095
Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.

A VENDRE
Camion 2 tonnes, 1975
avec boîte fermée de 18 pieds.
Millage: environ 24,000 milles
(Ayant servi pour la livraison de meubles, seulement)
Accessoires pour la pose de tapis.
Accessoires électroniques pour la réparation de télévisions.
248-3591 , 6846

IMMEUBLES
9, DES ÉRABLES
RIVIÈRE-DU-LOUP
TÉL.: 862-9015
GMC INC
COURTIER

Résidence 2 logements - 1 X 5½ pièces - 1 X 2½ pièces meublées - sortie de sous-sol extérieur - terrain 62' X 113' située rue Hébert à St-Pascal.

Bungalow 24' X 42' - 5½ pièces - chauffage élect. - terrain 95' X 90' - comptant très minime - situé 6e Ave. St-Pascal.

Maison mobile 1974 - 14' X 56' - 5½ pièces partiellement meublées - chauffage électrique et huile - situé route 2 à La Pocatière - très bon prix.

Résidence plus local commercial - 9½ pièces - chauffage eau chaude - garage sur terrain aménagé 124'8 X 129'5 env. située 9e Avenue d'Anjou à St-Pascal.

REPRESENTANTS | SECTEUR | KAMOURASKA

JOCELYN BELANGER
Tél.: 852-2612

GERMAIN FORTIN
Tél.: 856-3625

A VENDRE
Bois de chauffage pour foyers.
Gros et détail.
Disponible au mois de mai.
C.J.F.A. **469-3033**

Pour vente ou achat de propriétés...

Succursale
St-Vallier
884-3496

Claudette Fortin Chabot
COURTIER
Succ. St-Vallier
Québec - 4 Place Samuel Holland
Suite 402 —
687-2958

Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir
248-2652

A VENDRE
Hotels, Motels, Restaurants, Epiceries, etc... Blocs appartements, propriétés de tous genres et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- **Epicerie-boucherie dans le Cté L'Islet, chiffres d'affaires $225,000.00 et plus par année.**
- Bungalow fini en aluminium, garage, 822 Boul. Taché ouest, 5½ pièces.
- Propriété plein-pied, 7pièces, tapis mur à mur, sous-sol semi-fini, sur le chemin du golf.
- Plein pied neuf - 7 pièces, tapis à la grandeur - L'Isletville.
- Bloc à appartements avec magasin et trois logements à vendre, 3 ième avenue, très bonnes conditions de paiement.
- Epicerie Boucherie licenciée, Cap St-Ignace Station.
- Commerce de pièces & réparations de la laveuse-sécheuse etc. avec franchise de compagnies.
- Propriété, 2 logements, 8 pièces, rue Roy.
- Terrain commercial, avec bâtisse, en face de chez Dallaire Transport.
- Spacieuse maison à Ste-Perpétue, plein-pied, 4 chambres à coucher, 2 chambres de bain. Propriété vendue meublée.
- Plein pied, 6 pièces, lac ensemencé de truites, 7 ième rang, Armagn
- Hotel Motel avec permis Société des Alcools - situé à Beaumont
- Propriété située à St-Mathieu, rue St-Antoine. Prix $7,000.
- Plein-pied fini briques, Cap St-Ignace

Confiez la vente de votre propriété à un exper: avec 20 années d'expérience à votre service.
Prêt 1er et 2e Hypothèque

VENTE AVANT INVENTAIRE

CHEZ MINIPRIX

ON A TON PRIX

DU 27 AU 31 DECEMBRE

Lot de coupe-vent pour hommes
SUPER SPECIAL:
5.00 ET 10.00

30% d'escompte sur tous **les vêtements sport** pour hommes et dames

30% d'escompte sur **Ensembles de ski et de moto-neige** pour hommes et dames

30% d'escompte sur tous les **vêtements de travail** pour hommes

30% d'escompte sur tous les **Jeans délavés de marque LOIS-YALE- NO PARKING -JUST JEANS et WRANGLER**

Jeans non délavés de marque LOIS et YALE
SUPER SPECIAL: 9.97

Jeans de marque G.W.G. ainsi que Jackets
SUPER SPECIAL: 9.97

30%

d'escompte

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

sans exception

MINIPRIX ENR.

126, St-Thomas, Montmagny

248-5937